CINQUIÈME ANNÉE. — N° 103 15 AVRIL 1901 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES

L'ECHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE

L'HISTOIRE DE L'ATLANTIDE

L'Atlantide est un continent qui, d'après des traditions fort lointaines, aurait disparu sous les flots.

« L'Atlantide, dit Platon, était jadis une grande île de l'Océan, en face du détroit d'Hercule ; elle était belle, fertile, sainte et merveilleuse ; ses peuples soumis aux dieux et à la vertu, vécurent longtemps dans l'innocence et le bonheur... »

Et, depuis Platon, c'était à peu près tout ce qu'on en savait.

Longtemps on a cru, d'ailleurs, que cette île fabuleuse qui avait disparu par enchantement était née de même dans l'imagination des poètes et des rêveurs. Il semble bien aujourd'hui qu'elle a été une réalité. Du moins, un faisceau fort imposant de preuves paraît le démontrer.

1° Des sondages ont établi qu'il existe au milieu de l'Océan une chaîne de montagnes de grande élévation, qui ont été le théâtre d'éruptions volcaniques gigantesques.

2° L'existence constatée d'une faune et d'une flore similaires sur des continents séparés ne peut s'expliquer que s'il a jadis existé un lien entre ces continents. Or, on trouve des restes fossiles de chameaux aux Indes, en Afrique, dans l'Amérique méridionale et au Kansas. De même, un grand nombre de plantes aujourd'hui disparues d'Europe, mais qu'on a retrouvées dans les couches fossiles, notamment en Suisse, existent, de nos jours, aux Etats-Unis. Le bananier est, à lui seul, une preuve presque péremptoire. Cette plante est dépourvue de graines, elle ne peut se reproduire par boutures, elle ne possède point d'oignons qui puissent se transporter facilement. Pourtant, elle est aussi commune dans l'Amérique du Sud que dans l'Afrique.

3° Ce qui s'applique à la faune et à la flore, s'applique également à certains idiômes. La langue basque n'a aucune affinité avec les autres langues européennes ; or, selon Farrar, elle ressemble par sa structure à la langue primitive des populations d'Amérique. Un autre savant, Le Plongeon, affirme que, dans l'Amérique centrale, les Mayas du Yucatan parlent un langage dont le tiers est du grec pur...

D'autres preuves encore pourraient être tirées de la similitude des croyances religieuses, des rites, de l'architecture, des traditions et surtout des vieilles légendes concernant le déluge, ces dernières presque identiques chez les peuples de l'ancien monde et chez les peuples du nouveau...

Donc l'Atlandide a existé. Et puis après ? Vous vous demandez en quoi cela intéresse le Merveilleux, du moins dans le sens que nous donnons ici à ce mot. Eh bien ! en ceci : il vient de paraître un livre, traduit de l'anglais, dans lequel est racontée toute l'histoire de l'Atlandide jusqu'à sa disparition.

« Un roman ! » allez-vous penser. Non pas. L'auteur a la prétention d'avoir écrit une histoire, une histoire, vous dis-je, un peu abrégée sans doute, puisqu'elle ne comporte que 110 pa-

ges et qu'elle comprend une période de deux cent mille ans, mais une histoire !

Il intitule, en effet, son ouvrage : *Esquisse géographique, historique et ethnologique*. Vous avouerez bien que ce n'est pas là le titre d'une œuvre de fantaisie.

Mais alors, demanderez-vous, comment a-t-il procédé ? C'est justement là qu'intervient le Merveilleux. M. W. Scott-Elliot est un occultiste.

« Les expériences sur la clairvoyance, dit son traducteur, confirment l'hypothèse qu'il existe dans la nature humaine une faculté spéciale permettant la connaissance des faits à travers l'espace et le temps, et sans le secours des sens physiques. »

C'est de cette faculté que M. W. Scott-Elliot s'est servi pour se documenter et il est persuadé que, par ce procédé, il est arrivé à une certitude beaucoup plus scientifique que celle dont se contentent la plupart des historiens...

Comme il craint que le lecteur ne partage point sa conviction, il donne ses raisons. Elles sont originales.

Je les résume.

Pour bien saisir, dit-il, le phénomène de la lucidité du passé, nous pouvons, tout d'abord, considérer le phénomène de la mémoire. La théorie qui tend à expliquer ce phénomène par un arrangement imaginaire des molécules physiques du cerveau se produisant à chaque instant de notre vie ne peut paraître plausible à ceux qui sont capables de s'élever au dessus du niveau des pensées d'un matérialiste athée et intransigeant. Celui qui admet comme hypothèse raisonnable l'idée qu'un homme est plus qu'un squelette animé doit en même temps admettre que la mémoire correspond dans l'homme à un principe hyperphysique. Il est évident que les images de la mémoire sont reproduites dans un milieu qui n'est pas de nature physique.

Les événements auxquels nous sommes mêlés sont photographiés par la Nature sur une page impérissable de la matière hyperphysique, l'*astral*, et la mémoire n'est pas autre chose que la faculté que nous avons, par un effort intérieur approprié, d'apercevoir quand nous en avons besoin, ces *clichés astraux*.

Nous ne sommes pas tous capables de produire également bien cet effort; aussi, chez certains, la mémoire demeure t-elle quelquefois vague et confuse ; mais les conditions où elle se produit prouvent clairement que les enregistrements de la Nature sont accessibles, si nous savons les découvrir ou si notre capacité pour faire un effort est en quelque sorte perfectionnée.

Or, ces enregistrements de la Nature, ces *clichés*, ne sont pas divisés en collections séparées formant chacune la propriété d'un seul ; ils représentent la mémoire universelle de la Nature elle-même, dont différentes personnes peuvent prendre des esquisses selon leurs différentes capacités.

Ceci admis, il n'y a pas de limites aux ressources de ce qu'on pourrait appeler la clairvoyance astrale dans les recherches qui se rapportent au passé de l'histoire terrestre, car la mémoire de la Nature est rigoureusement fidèle et enregistre les moindres détails.

Il s'agissait donc simplement — c'était tout simple, du moins, pour M. Scott-Elliot — de trouver des explorateurs de l'Astral assez entraînés pour y découvrir les clichés relatifs à l'Atlantide. M. Scott-Elliot est convaincu qu'il a eu ce bonheur, et il a écrit son livre.

On doit lui rendre cette justice, l'*Histoire de l'Atlantide* est un livre intéressant, et qui donne — malgré l'étrangeté du sujet et la bizarrerie du procédé de documentation — l'impression d'un travail savant et consciencieux.

D'abord, il y a une description géographique très détaillée du continent disparu, — quatre cartes en couleurs, s'il vous plaît ; puis vient une étude sur l'origine et la répartition territoriale des différentes rases humaines qui l'ont habité...

Et d'autres chapitres suivent : *Institutions politiques — Emigrations — Sciences et arts — Education — La Cité aux Portes d'or — Mœurs et coutumes — Religion.*

Je ne résumerai point ces chapitres. J'y renvoie ceux de nos lecteurs qui auraient la curiosité de connaître ce qui se passait sur le continent mystérieux disparu, au dire de son

géographe et de son historien, (ce n'est pas hier) en 9564 avant Jésus-Christ!

Je constaterai seulement que, contrairement à ce que prétendait Platon, les habitants de l'Atlantide ne semblent point du tout avoir été soumis aux dieux et à la vertu et avoir vécu dans l'innocence et le bonheur... Ils étaient, au contraire, livrés aux sorciers, dominés par leurs sens, et tyrannisés par leurs empereurs. Il est vrai qu'ils avaient inventé la navigation aérienne et qu'ils connaissaient le moyen de produire la pluie à volonté...

Je laisse, au reste, tout cela de côté. La seule chose, encore une fois, qui intéresse le Merveilleux dans ce livre étonnant, ce n'est point ce qu'il contient, c'est la manière dont il a été conçu. Vous le connaissez maintenant Vous en penserez ce que vous voudrez; mais il y a une chose dont vous serez bien obligés de convenir, c'est que M. Scott-Elliot peut se vanter d'avoir découvert une nouvelle méthode de recherches historiques...

GASTON MERY

ENQUÊTE SUR LE MAGNÉTISME

Réponse à M. Gaston Mery

En réponse à son étude sur le magnétisme, notre directeur a reçu la lettre suivante que nous publions avec plaisir, car rien ne nous agrée autant que la discussion courtoise.

Paris, 17 avril 1901.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu attentivement votre série d'articles sur le magnétisme humain. Vous avez admirablement, négligeant les théories accessoires ou controversées, résumé tout ce que l'on sait de positif sur cette « force » vivante, dont les effets sont multiples, mais dont, tout au moins, l'influence curative est indéniable...

Peut-être pourrai-je, sur diverses utilisations possibles de cette force, vous soumettre plusieurs idées. Pour moi, le siècle qui commence sera le siècle de l'*électricité animale*, comme le précédent a été celui de l'*électricité minérale*. Le télégraphe, le téléphone, ne sont rien auprès des applications de l'électricité humaine qu'un autre Edison imaginera quelque jour, un jour sans doute prochain.

Mais ce n'est pas à ce point de vue que je vous demande la permission de mettre une suite à vos articles. Ce sont vos conclusions que je voudrais discuter.

A cette question : « La pratique du magnétisme peut-elle être une profession? » vous répondez par la négative.

Et vous condensez vos arguments en deux propositions que voici :

1° Parce que le magnétiseur ne saurait exercer son influence que sur un nombre extrêmement restreint de malades, ce qui ne lui permettrait point d'avoir honnêtement une clientèle suffisante pour le faire vivre.

2° Parce que tout le monde pouvant s'improviser magnétiseur, les professionnels auraient vraiment trop de concurrents.

Eh! bien, souffrez qu'à ces deux arguments j'oppose des objections.

Premièrement, le nombre des malades sur lesquels le magnétiseur pourrait utilement exercer son influence n'est peut-être pas aussi restreint que vous le supposez. Si je m'en réfère à vos propres constations, le traitement magnétique ne consiste pas toujours, pour le magnétiseur, à donner de son fluide. Il est des malades à qui, au contraire, il faut en soutirer. Au siècle dernier, la saignée était un remède courant, si courant même que les barbiers se chargeaient de l'administrer, et que l'on se faisait percer une veine presqu'aussi facilement que l'on se faisait raser. La *saignée de fluide*, sans être aujourd'hui d'une aussi fréquente application que la saignée proprement dite autrefois, est pourtant très souvent indiquée. Nos pères étaient des sanguins; nous sommes des nerveux. Beaucoup de nos maladies sont le résultat d'un trop plein de fluide. Voici donc des cas où le magnétiseur, n'ayant rien à donner de lui-même, n'épuiserait pas sa provision fluidique.

Il en est bien d'autres. Dans nombre de circonstances, les malaises que le magnétiseur a à traiter sont des malaises, non pas produits par une saturation fluidique, mais par un *déséquilibre* dans la production fluidique. Tel malade souffre de ce que le fluide positif l'emporte chez lui sur le fluide négatif, tel autre de ce que le fluide négatif l'emporte sur le fluide positif. Le magnétiseur, si ces deux malades sont présents à la même consultation, pourra fort bien, au lieu de donner de son fluide à lui, rétablir l'équilibre vital entre les deux malades, en intervenant seulement pour *amorcer* l'échange fluidique.

Je pourrais citer d'autres cas, par exemple l'hypothèse de l'enmagasinage du fluide dans un corps mauvais conducte[illegible] 'eau, la cire, etc., etc., qui permet-

trait au magnétiseur de ne point s'épuiser inutilement. Mais je n'insiste point.

Il me semble vous avoir démontré que, bien loin d'être obligé de restreindre ses consultations à un nombre très limité de malades, le magnétiseur aurait tout avantage, et sa clientèle également, à ce que le nombre des malades fût au contraire le plus considérable possible. Plus les malades seront nombreux, en effet, plus les échanges fluidiques seront réalisables.

Deuxièmement, il me semble que, lorsque vous affirmez que « tout le monde pouvant s'improviser magnétiseur, les professionnels auraient trop de concurrents », vous allez un peu loin.

Certes, en principe, je crois que tout le monde, avec un peu de pratique, peut devenir magnétiseur, comme tout le monde, en principe, peut devenir poète ou sabotier. Encore faut-il que, pour être sabotier ou poète, on ait pensé à le devenir. Croyez m'en, de même que la plupart des hommes se moquent du médecin tant qu'ils sont en bonne santé, et qu'ils ne s'avisent de croire à sa science qu'au moment où la douleur les prend, de même ils seront enclins à rire du magnétisme et à ne recourir à son influence qu'à l'instant précis où le besoin s'en fera sentir. Or, s'il est vrai qu'en tout être humain il y a un magnétiseur virtuel, je nie que ce magnétiseur puisse s'*improviser*, comme vous dites, au moment voulu. Il faut connaître certaines règles, certaines données ; et, pour les connaître, il faut les apprendre.

Tout compte fait, j'estime donc que votre conclusion « la pratique du magnétisme ne peut être une profession » est trop absolue. Mon opinion est que, dans l'état actuel de nos connaissances sur cette force curative, le législateur a le devoir de demander certaines garanties à ceux qui veulent en faire usage moyennant argent ; mais mon avis est aussi que le législateur n'a pas le droit d'interdire radicalement la pratique d'une méthode thérapeutique et l'utilisation d'un remède qui peuvent, sans jamais faire courir le moindre risque à personne, guérir ou, tout au moins, soulager tant de malades.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes excuses pour cette trop longue épître (mais n'avez-vous pas vous-même sollicité les objections ?), l'assurance de ma considération très distinguée.

H. L.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *La merveilleuse naissance d'un pont.*

Il n'est pas de plus intéressante figure ni de destinée plus visiblement miraculée que celle du petit pâtre savoyard dont l'église célèbre la fête, aujourd'hui 14 avril : Bénezet, le petit Benoît, qui bâtit le fameux pont d'Avignon.

Comme les hommes d'esprit sont bêtes, parfois ! Stendhal, dans ses *Mémoires d'un touriste*, émet, devant ce vieux pont d'Avignon et à propos de son origine merveilleuse, des réflexions d'une ironie digne d'Homais : « Une bulle du pape Nicolas V, de l'an 1448, nous apprend que ce pont fut construit par un berger qui en avait reçu l'ordre d'un ange. Et pourtant Nicolas V fut un homme de mérite ! Mais le métier avant tout, disait un marchand de fer. »

Evoquez « Monsieur de Stendhal » tel que Jean de Mitty nous le peint, avec une vénération scrupuleuse qui confine à la plus acerbe ironie : ventre proéminent, jambes trop courtes, cou épais, teint fortement coloré... « Une redingote d'allure noble, satisfaisant « à la fois aux exigences du dandysme et à la correc« tion diplomatique... bleu barbeau, à boutons d'or et « à col de velours, enserrant amoureusement la taille. « Un gilet de soie aux revers dit à la Robespierre ; « une haute et vaste cravate qu'illustrait une épingle « de prix ; une culotte ajustée, accusant la fine cam« brure du jarret ; des escarpins vernis, un mouchoir « de batiste imbibé de senteurs, quelques breloques « et un jonc flexible à pomme en cornaline complétaient « de précieuse manière ce brillant équipage. »

En regard de ce portrait du gras voltairien bourgeois qui, debout devant l'arche ruinée du célèbre pont, raille le petit pâtre inspiré qui le bâtit, voici brièvement la vie de Bénezet.

Il était fils d'une pauvre veuve dont il menait aux champs les quelques brebis. Un jour de septembre 1117, Bénezet gardait ses moutons lorsqu'une éclipse de soleil se produisit. Le pastour épouvanté entendit une voix l'appeler dans les ténèbres et lui dire :

— Ecoute la voix de Dieu... Laisse ton troupeau, va vers le Rhône et bâtis un pont dessus.

Il hésitait, doutant de ses sens : — Mais je ne sais où est le Rhône, répondit-il à la Voix. — On te conduira. — Mais mon troupeau ? — Il rentrera à l'étable. — Mais, Seigneur, je n'ai que trois oboles, continua piteusement le petit berger. — Elles te suffiront.

La Voix se tut ; le ciel s'éclaircit, et l'enfant se sentit animé d'un merveilleux courage. Il se mit en marche, à l'instant, au hasard. Au bout de quelques

pas, un voyageur, bâton à la main, l'accosta et lui montra la route. Ensemble, ils arrivèrent au bord du Rhône. A la vue du vaste fleuve indompté, dont l'impétuosité avait découragé le génie même des Romains et de Charlemagne, l'enfant terrifié s'écria : — « C'est impossible... comment bâtirai-je un pont sur ce grand torrent ? »

Son compagnon lui toucha doucement l'épaule (car le petit pâtre, tombé à genoux, sanglotait) et lui montrant une barque attachée à la rive :

— Va vers ce bâtelier, lui dit-il, entre en Avignon et tu te présenteras à l'évêque.

Et le voyageur secourable disparut.

Bénezet alla vers le batelier, qu'il pria de le transporter à la ville. Cet homme était juif ; il dit à l'enfant : « Si tu veux passer, tu me donneras trois deniers, comme les autres. » Mais voyant que Bénezet ne possédait que trois oboles, il consentit à le passer pour ce prix.

Il y aurait une page curieuse à écrire sur les bateliers au XII[e] siècle. Sous la domination romaine et l'influence civilisatrice du christianisme, on vit naître dans les Gaules et en Italie une foule de corporations de bateliers qui, pour un modique salaire, transportaient les marchandises sur les fleuves et en facilitaient le passage aux voyageurs. En Provence surtout, où les rivières plus fougueuses avaient un lit plus incertain, ces sortes d'associations se multiplièrent ; on appelait ces bateliers *utriculaires* parce qu'ils employaient de petits bateaux en forme d'outres (*utres*).

Mais ils n'étaient unis par aucun lien religieux ; la cupidité devint leur unique mobile, on les vit dépouiller impitoyablement les voyageurs et souvent, au dire d'un auteur « sous prétexte de les passer à l'autre bord, ils les faisaient passer à l'autre monde ».

Ce triste état de choses ne fit qu'empirer au déclin de la seconde race des rois de France et au commencement de la troisième. L'Etat tomba en anarchie ; les grands s'érigèrent en souverains, occupés à se faire la guerre les uns aux autres ; puis survinrent les invasions sarrazines, et il n'y eut plus de sûreté pour les voyageurs. Les ponts étaient rares, la surveillance nulle ; les bateliers purent exercer leur brigandage sur la plus grande échelle. On voit par l'histoire de Bénezet, que les juifs y étaient nombreux.

Des hommes pieux se réunirent alors en corporations religieuses et s'engagèrent par vœu à « se tenir toujours en état pour le service des voyageurs sur les grandes routes et particulièrement au bord des rivières, tant pour leur faciliter le passage par le moyen des ponts, des chaussées et des bacs que pour les défendre contre toutes sortes d'insultes et leur donner même le couvert dans les hôpitaux. » Le peuple les appela « Frères Pontifes » ou faiseurs de ponts. Rome avait déjà donné ce nom aux chefs de culte qui, sous le règne d'Aucus Marcius, construisirent le pont Sublicius.

Revenons au petit pâtre, perdu dans les rues d'Avignon. En suivant la foule, il arriva à la cathédrale, qui s'appelait alors Notre-Dame-du-Château ou du Rocher et où, justement, l'évêque, Messire Ponce, était en chaire On s'imagine la surprise de la congrégation et du Prélat lorsqu'ils entendirent une voix perçante d'enfant s'écrier : « Ecoutez-moi ! Prêtez l'oreille ! Dieu m'envoie pour construire un pont sur le Rhône. »

Les bedeaux s'emparèrent de Bénezet et le traînèrent chez le viguier, pour qu'il fût vigoureusement fouetté. Ce viguier était un homme sévère, nommé Bérenger, seigneur de Sade. On le rencontra dans la cour de son palais, et Bénezet, plein d'assurance, lui répéta qu'il avait été envoyé pour bâtir un pont sur le Rhône.

— Ah ! dit le seigneur en fronçant le sourcil, tu te crois capable d'un travail que nul n'a osé tenter ? Eh bien, les ponts se font avec des pierres. Voici une pierre ; soulève-la et je te croirai capable de bâtir n'importe quel pont.

C'était une pierre énorme que dix hommes n'eussent pu ébranler. Elle avait trente pieds de long sur dix-sept de large. Bénezet s'agenouilla, pria quelques instants, puis appuyant sa frêle épaule contre la lourde pierre, l'ébranla, la souleva, aux cris d'admiration des assistants. Le seigneur de Sade, ému, embrassa l'enfant et lui promit trois cents sous d'argent pour l'aider à construire son pont.

La foule s'écriait de tous côtés. Toute la ville fut en fête. Des aveugles recouvrèrent la vue, des sourds l'ouïe et dix-sept boîteux coururent pour voir le petit messager et furent guéris.

Depuis ce jour où sa mission fut divinement reconnue, le peuple d'Avignon tout entier se mit aux ordres de Bénezet, et la construction du pont avança rapidement. Il avait formé, avec quelques pieux jeunes gens, la corporation des Frères Pontifes d'Avignon « dont les particuliers soins estoient de veiller à la conservation et réparation du pont, et à loger les pèlerins ». Bénezet ne voulut pas prendre le titre de prieur, que portaient les chefs des autres corporations de Pontifes ; il se contenta de celui de Procureur de l'Œuvre du Pont. C'est le titre qu'il porte dans les actes passés en faveur de l'Œuvre. En 1181, on devait acheter, de Galburge Malavicini et de Raymond, son fils, une maison et un jardin situés près de l'endroit où il avait jeté les fondations de la première pile du pont. Les

Frères Pontifes s'y réunirent et commencèrent d'y loger les voyageurs indigents.

C'est là que Bénezet mourut en l'année 1184, la dix-neuvième de son âge, après avoir travaillé sept ans à son œuvre gigantesque, et sans la consolation de la voir achevée.

Il fut enterré dans la chapelle qu'il avait fait construire sur la troisième arche du pont. En 1669, deux arches ayant été emportées par les eaux, on voulut mettre son corps en sûreté, et, l'ayant exhumé, on le trouva dans un état de conservation parfaite. La possession de ces reliques fut le sujet de vives contestations entre la France et Avignon.

La ruine du vieux pont d'Avignon commença pendant les guerres excitées par l'ambition de l'antipape Pierre de Lerne. En 1395, les Catalans et les Aragonais qui faisaient le siège du palais des Papes, coupèrent une arche ; elle fut rebâtie en 1418. En 1602, trois arches avaient été emportées par le fleuve ; deux autres s'écroulèrent en 1633. Les glaçons énormes que le Rhône charria pendant l'hiver de 1669 déterminèrent la chute de deux autres arches. Depuis lors, le pont n'exista plus qu'à l'état de ruine rongée par les flots.

Quant à la congrégation des Frères Pontifes d'Avignon, elle fut contrainte, en 1233, de recevoir pour recteurs de l'Œuvre du Pont les consuls de la ville. Ce fut le commencement de la décadence de l'Ordre. Depuis 1260, il n'eut plus que des prieurs commandataires, qui non seulement ne s'occupèrent pas de le réformer, mais encore négligèrent ses intérêts matériels. En 1331, la communauté s'éteignit d'elle-même, le pape Jean XXII donna aux consuls de la ville la gestion des affaires de l'hospice et du pont, et remit la chapelle au chapitre de Saint-Agricol. En 1284, les Frères de Bonpas avaient été, sur leur demande, unis aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Ceux du Pont-Saint-Esprit persévérèrent plus longtemps dans la régularité et la ferveur. En 1448, le pape Nicolas V les obligea à porter une robe de laine blanche avec un morceau d'étoffe représentant deux arches de pont surmontées d'une croix rouge sur la poitrine et leur permit de recevoir les ordres. Ils finirent par oublier les règles de leur Institut au point qu'en 1519, Léon X se vit contraint de les séculariser et de former de leur communauté une collégiale qu'il plaça sous la juridiction de l'évêque d'Uzès.

GEORGE MALET.



LES GRANDS VISIONNAIRES

Képler

Depuis des siècles de siècles, l'étude des cieux, avec l'astronomie, n'avait pas avancé d'un pas : c'était toujours le *statu quo*, avec, en plus, c'est vrai, quelques observations particulières, mais qui ne dévoilaient aucune loi précise, et ne laissaient percer aucun système qui mît de l'ordre et de l'harmonie dans le mouvement éternel des Mondes.

Sans parler des constatations des premiers pasteurs de la Chaldée, toute l'antiquité, pour la connaissance des astres et de leurs révolutions, en était restée au système de Ptolémée qui, pourtant, éveillait l'admiration des savants et des poètes.

On connait l'enthousiaste description de ce système, par Cicéron, dans le *Songe de Scipion* :

« L'Univers est composé de neuf cercles, ou plutôt de neuf globes qui se meuvent. La sphère extérieure est celle du ciel, qui embrasse toutes les autres, et sous laquelle sont fixées les étoiles. Plus bas, roulent sept globes, entraînés par un mouvement contraire à celui du Ciel. Sur le premier cercle roule l'étoile que les hommes appellent Saturne ; sur le second marche Jupiter, l'astre bienfaisant et propice aux yeux humains ; vient ensuite Mars rutilant et abhorré ; au-dessous, occupant la moyenne région, brille le soleil, chef, prince, modérateur des autres astres, âme du monde, dont le globe immense éclaire et remplit l'étendue de sa lumière. Après lui, viennent, comme deux compagnons, Vénus et Mercure. Enfin, l'orbe inférieur est occupé par la Lune, qui emprunte sa lumière à l'astre du jour. Au-dessous de ce dernier cercle céleste, il n'est plus rien que de mortel et de corruptible, à l'exception des âmes données par un bienfait divin à la race des hommes. Au-dessus de la Lune, tout est éternel. — *Notre terre, placée au centre du monde, et éloignée du Ciel de toutes parts, reste immobile; et tous les corps graves sont entraînés vers elle par leur propre poids.* »

C'est ce faux système, dont l'ordre n'était qu'apparent, qui prévalut ensuite, pendant tout le moyen-âge, et une partie des temps modernes, jusqu'à ce qu'il fût renversé définitivement, au seizième siècle, par Copernic ; mais c'était surtout à Képler qu'il était donné, dans une vision de génie, et par un travail intellectuel surhumain, d'ouvrir la voie, et d'élaborer les lois immortelles sur lesquelles repose l'étude définitive de l'univers.

Képler naquit le 27 décembre 1571 à Wiel (Wurtemberg). Il vint au monde avant terme, et fut chétif

toute sa vie. Sa vue même, pour un astronome, était tout à fait déplorable, car il lui était à peu près impossible de faire des observations soutenues pour étudier le mouvement des astres. C'est Tycho Brahé, autre fameux astronome de son temps, qui les faisait pour lui, si bien que les observations de l'un venaient corroborer les calculs de l'autre.

Par sa naissance et par sa jeunesse, nul n'eût pu supposer que Képler arrivât à formuler les grandes lois qui portent son nom et qui résument définitivement l'harmonie des mondes : c'est un véritable devin ; c'est le plus étonnant des génies.

Il débuta chez son père comme garçon de cabaret ; puis, en simple paysan qu'il était, il laboura la terre ; mais il était réellement trop faible pour être agriculteur. Il fit ensuite des études de théologie ; son esprit, de ce côté, était trop curieux pour qu'on pût lui imposer une discipline ; et ce n'est que quand il eût reçu les premières leçons de mathématiques du professeur Maeolin, qu'il trouva définitivement sa voie. Maeolin l'initia aux sciences exactes et lui expliqua, d'une façon aussi claire que possible, tout le système de Copernic.

Képler s'en imprégna, mais il y trouva des lacunes ; et pour en combler le vide et pour le faire reposer scientifiquement sur des bases inébranlables, il résolut de déterminer, d'une manière précise, le mouvement des planètes autour du Soleil. Problème gigantesque qui semble dépasser les efforts de l'esprit humain, auquel Képler consacra sa vie, et dont il vit briller à la fin, dans un divin éclat de lumière, l'immortelle solution.

Pour arriver à un tel but, le savant n'était peut-être pas suffisant, il y fallait le visionnaire.

Képler commença par étudier les mouvements de Mars, et concentra tous ses efforts pour connaître la courbe de sa révolution autour du Soleil. Mais quelle était cette courbe? Etait-ce un cercle? Etait-ce un épicycle ?

Il supposa d'abord que Mars décrivait un cercle ayant pour centre le centre même du Soleil. Cela ne concordait pas avec les observations astronomiques. Il abandonna cette hypothèse. Il en revint à la théorie ancienne des épicycles ; et, pendant huit ans, avec cette base d'opération, il n'obtint que des solutions défectueuses. Il fallait donc éliminer, comme courbe parcourue par Mars, le cercle et l'épicycle, et, après cette élimination, il pensa à l'ellipse. Mais, ici, nouvelle difficulté. On sait que l'ellipse a un centre qui est le milieu de sa plus grande longueur, et que, de chaque côté du centre, sont deux points appelés foyers. Le Soleil était-il placé au centre de l'ellipse ? Les calculs répondirent négativement. Etait-il enfin à l'un des foyers ? Cette hypothèse fut pleinement confirmée. C'était un premier point.

Il fallait ensuite étudier la marche de Mars et trouver la loi qui règle sa vitesse. Képler se lança dans une nouvelle série d'hypothèses, et fut amené, de calculs en calculs, à formuler la loi des *aires*, en expliquant que chaque point d'un corps décrit autour de l'axe de rotation de ce corps un cercle dont la surface, ou *aire*, est dans un rapport constant avec le temps employé à le parcourir. Deuxième point fondamental.

Mais ce n'était pas tout. Képler n'avait étudié que les mouvements de Mars autour du Soleil, et sa marche particulière dans l'orbite qui lui était imposée. Possesseur de ces deux lois primordiales pour le mouvement et la rotation d'un astre particulier, il généralisa ses découvertes, et il eut alors cette vision — avant la preuve — que les mouvements de tous les astres qui composent le système solaire devaient être solidaires, et qu'il fallait chercher la relation mathématique qui existe entre les révolutions de deux planètes différentes. Ici, nous touchons au summum du génie mathématique. Comment trouver cette relation? Képler a bien observé que plus l'orbite d'un astre était vaste, plus sa révolution était longue ; et que s'il y avait un grand espace entre deux orbites, il y avait aussi une grande différence dans la durée des révolutions : c'était donc entre la durée des révolutions et la longueur des orbites qu'il fallait chercher la relation.

Les tâtonnements de Képler furent nombreux. Il essaye les relations simples entre les carrés des durées et les longueurs, puis, entre les cubes des durées et les longueurs. Mais il n'y a aucun résultat probant. Il essaye enfin si les carrés des durées ne seraient pas proportionnels aux cubes des longueurs. Il était sur la voie; mais une erreur de calcul lui fait rejeter cette hypothèse.

Cependant, il ne s'arrête pas en si beau chemin : avec une tenacité incomparable, sachant que sa vision est vraie, il reprend ses calculs ; il va lentement, sûrement, méthodiquement, et, soudain, ébloui par la vérité démontrée, il peut se flattant de connaître seul alors le vaste mécanisme de l'Univers, s'écrier, comme autrefois Archimède : Euréka! J'ai trouvé !

Il s'écrie, en effet : « Après avoir trouvé les vraies dimensions des orbites par les observations de Tycho-Brahé et par l'effort continu d'un long travail, j'ai enfin découvert la proportion des temps périodiques à l étendue de ces orbites. Et si vous voulez en avoir la date précise, c'est le 8 mars de cette année 1618 que, d'abord conçue dans mon esprit, puis maladroitement essayée par des calculs, partant rejetée comme fausse, puis reproduite le 15 mai avec une nouvelle énergie, elle a surmonté les ténèbres de mon intelligence ; elle

était si pleinement confirmée par mon travail de dix-sept ans sur les observations de Brahé, et par mes propres méditations *absolument concordantes*, que je croyais d'abord rêver et faire quelque pétition de principe : c'est une proposition très certaine et très exacte que le *rapport entre les temps des révolutions de deux planètes autour du Soleil est précisément sesquialtère du rapport de leurs moyennes distances.* »

Donc, en résumé, voici les trois lois de Képler :

1° *Chaque planète se meut autour du Soleil dans une orbite plane, et le rayon vecteur mené du Soleil à la planète décrit des aires égales en des temps égaux* ;

2° *La courbe décrite par chaque planète est une ellipse dont le Soleil occupe un des foyers* ;

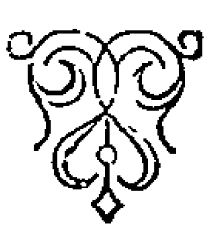
3° *Les carrés des temps des révolutions des planètes autour du Soleil sont entre eux comme les cubes de leurs demi grands axes ou de leurs moyennes distances au Soleil.*

Gloire du visionnaire ! Eblouissement du génie ! Et Képler est tellement heureux de ses découvertes qu'il formule son enthousiasme en ces termes, dans ses *Harmonices mundi* :

« Depuis huis mois, j'ai vu le premier rayon de lumière ; depuis trois mois, j'ai vu le jour ; enfin, depuis quelques jours, j'ai vu le soleil de la plus admirable contemplation. Je me livre à mon enthousiasme; je veux braver les mortels par l'aveu ingénu que j'ai dérobé les vases d'or des Egyptiens pour en former à mon Dieu un tabernacle loin de l'Egypte. Si vous me pardonnez je m'en réjouirai ; si vous m'en faites un reproche, je le supporterai ; le sort en est jeté ; je publie mon livre ; il sera lu par l'âge présent et par la postérité ; il pourra attendre son lecteur : Dieu n'a-t-il pas attendu six mille ans un contemplateur de ses œuvres ? »

Voilà le grand génie que fut Képler. Absorbé toute sa vie par ses hauts calculs mathématiques et ses transcendantes observations, il n'eut jamais beaucoup de bonheur sur la terre. Il mourut pauvre : on dit, en effet, qu'il ne laissa à sa veuve, quand il s'éteignit le 15 novembre 1630, que vingt-deux écus, un habit et deux chemises ; mais en mourant il laissait au monde les trois lois immortelles qui allaient enfin ouvrir l'infini, et devaient servir bientôt à Newton cet autre génie formidable, pour sa sublime découverte de la gravitation universelle.

EMILE MARIOTTE.



Les Occultistes insoupçonnés (1)

GUY DE MAUPASSANT

Si l'on s'en rapporte aux racontars courants, la folie de ce malheureux Guy de Maupassant dont l'esprit, comme l'on sait, succomba si péniblement avant le corps, daterait de l'époque encore peu éloignée où l'auteur de *Bel ami* écrivait *Le Horla*, cette curieuse nouvelle dans laquelle il s'est plu à retracer les angoisses croissantes d'un malheureux halluciné que torture un être immatériel et invisible.

Cette présomption, pour vraisemblable qu'elle puisse paraître à un premier examen, est assurément inexacte. En dépit de son sujet, jamais, en effet, *Le Horla* n'a été une conception de dément, et c'est en somme bien mal connaître l'écrivain que fut Guy de Maupassant que de le croire.

Le Horla est une histoire magique inspirée par les plus pures données de la science secrète, et M. de Maupassant en l'écrivant a tout bonnement fait œuvre d'*Initié*.

La chose est facile à démontrer, de reste. Comme beaucoup d'artistes d'à présent, Guy de Maupassant s'était depuis longtemps laissé séduire par le charme des troublants mystères de l'au-delà, et cette préoccupation particulière, qui lui a inspiré de nombreuses nouvelles, — il n'est pas un de ses livres où l'on ne puisse trouver au moins un récit consacré à l'étude de quelque étrange problème de l'occultisme, — constitue justement l'un des caractères les plus curieux de ses ouvrages

En son œuvre, en effet, le merveilleux est étudié sous des formes multiples, et avec une compétence toute particulière. Mais ce qui passionna principalement Guy de Maupassant, ce furent les manifestations fantômales.

Il croyait aux hantises et aux esprits, et les simples coïncidences, suivant lui, ne pouvaient suffire à expliquer toutes choses :

« Sait-on ? Tout ce qui nous entoure, tout ce que nous voyons sans le regarder, tout ce que nous frôlons sans le reconnaître, tout ce que nous touchons sans le palper, tout ce que nous rencontrons sans le distinguer, a sur nos organes, et par eux, sur nos idées, sur notre cœur lui-même, des effets rapides, surprenants et inexplicables.

« Comme il est profond le mystère de l'Invisible ! »

Ces quelques lignes empruntées aux toutes premières pages du *Horla* notent assez fidèlement sa façon de comprendre les phénomènes de l'occulte. Au surplus, c'est en véritable érudit en la matière qu'il décrit les manifestations des *invisibles*, et ses récits sont toujours scrupuleusement concordants avec les théories de la science secrète. Voyez, par exemple, cette nouvelle intitulée la *Peur* et qui fut publiée dans *Les Contes de la bécasse*. Il s'agit d'un garde forestier qui a tué un homme et qui, le jour anniversaire de son meurtre, attend dans une épouvante poignante l'apparition du fantôme de sa victime.

(1) Extrait des *Coulisses de l'au-delà*, Chamuel éditeur.

« Le voilà ! le voilà ! Je l'entends » s'écrie le garde. Les deux femmes retombèrent à genoux dans leur coin, en se cachant le visage; et les fils reprirent leur hache. J'allais tenter encore de les apaiser, quand le chien endormi s'éveilla brusquement et, levant sa tête, tendant le cou, regardant vers le feu de son œil presque éteint, il poussa un de ces lugubres hurlements qui font tressaillir les voyageurs, le soir, dans la campagne. Tous les yeux se portèrent sur lui; il restait maintenant immobile, dressé sur ses pattes comme hanté d'une vision, et il se remit à hurler vers quelque chose d'invisible, d'inconnu, d'affreux sans doute, car tout son poil se hérissait. Le garde, livide, s'écria: « Il le sent! il le sent! Il était là quand je l'ai tué. » Et les femmes, égarées, se mirent toutes les deux à hurler avec le chien. »

Le fantôme du mort que personne ne voit, mais dont tous les acteurs de la scène devinent la présence réelle auprès d'eux, est *observé* pareillement par le chien du garde. L'animal est terrorisé et son poil se hérisse.

Au premier abord, l'on pourrait croire que ce dernier détail a été inspiré par le seul désir de dramatiser le récit. En réalité, il n'en est rien; la crainte profonde de la bête est conforme à la tradition. Le grand naturaliste anglais Russel Wallace, dans des *Etudes sur les apparitions*, études qui ont été traduites et reproduites dans les *Annales des sciences psychiques*, rapporte un certain nombre de cas analogues où des animaux, des chiens notamment, sont semblablement rendus fous de peur par la venue de spectres invisibles. Dans le récit du docteur Justinus Kerner sur la Voyante de Prevost, écrit M. Russel Wallace, il est question d'une apparition qu'elle vit durant toute une année, et, aussi souvent que l'esprit paraissait, un terrier noir, dans la maison, semblait sentir sa présence. Aussitôt que la figure était perceptible à la Voyante, le chien accourait auprès de quelqu'un comme pour demander protection, et souvent en hurlant très fort. *Depuis le jour où il la vit, il ne voulut plus rester seul la nuit.* Remarquez qu'ici la figure n'est vue que par une seule personne, la Voyante. Donc, cette circonstance n'est pas une preuve de la *subjectivité* de l'apparition.

Dans *Sur l'eau*, une des nouvelles de *La maison Tellier*, la peur mystérieuse qu'éprouve le héros de l'aventure, un pêcheur qui passe malencontreusement la nuit dans son canot, sur la rivière, s'explique tout naturellement si l'on tient compte des enseignements de l'occultisme. C'est en effet un cadavre alourdi par une pierre qui retient au fond de l'eau l'ancre du bateau. Le corps fluidique du noyé flottant dans l'atmosphère voisine du corps matériel récemment abandonné n'est il pas suffisant pour exercer une influence malsaine ?

Au surplus, Guy de Maupassant ne s'en tient pas à l'étude de ces simples manifestations fantômales subjectives; parfois encore, les apparitions sont plus complètes et il y a matérialisation progressive de l'être invisible. Voyez *La Chevelure*, — dans le volume *Toine* — cette étrange nouvelle dans laquelle l'écrivain nous montre un sujet atteint de nécrophilie.

Le héros de l'aventure a, dans un vieux meuble, trouvé une chevelure de femme. Cette dépouille autour de laquelle est demeuré quelque chose de l'être invisible (1)—*astral*, disent les occultistes,— de la morte, exerce sur son possesseur une attraction singulière et c'est avec une volupté réelle qu'il recherche son contact: « Elle — la chevelure — me coulait sur les doigts, me chatouillait la peau d'une caresse singulière, d'une caresse de morte. » Puis, la possession se parfait, les particules désagrégées du fantôme se rapprochent; celui-ci prend corps, restant d'abord invisible; mais bientôt il s'objective réellement et devient succube. « Les morts reviennent! Elle est venue. Oui, je l'ai vue, je l'ai tenue, telle qu'elle était vivante autrefois, grande, blonde, grasse, les seins froids, la hanche en forme de lyre; et j'ai parcouru de mes caresses cette ligne ondulante et divine qui va de la gorge aux pieds en suivant toutes les courbes de la chair.

« Oui, je l'ai vue, tous les jours, toutes les nuits. Elle est revenue, la Morte, la belle Morte, l'Adorable, la Mystérieuse, l'Inconnue, toutes les nuits. »

Mais, c'est dans le *Horla* que cette étude des manifestations objectives des spectres a été le plus poussée par Guy de Maupassant. Ici le fantôme est d'espèce dangereuse et exerce une influence néfaste; c'est un *élémental*, c'est-à-dire un de ces êtres formant l'atmosphère *vivante* des invisibles qui entourent immédiatement la terre. Cet élémental, du reste, n'a garde de manquer à sa mission malfaisante Véritable vampire, il harcèle sa victime et l'étreint de ses terrifiantes caresses.

« Je sens bien que je suis couché et que je dors... Je le sens et je le sais... et je sens aussi que quelqu'un s'approche de moi, me regarde, me palpe, monte sur mon lit, s'agenouille sur ma poitrine, me prend le cou entre ses mains et serre... serre... de toute sa force pour m'étrangler.

Moi, je me débats, lié par cette impuissance atroce qui vous paralyse dans les songes; je veux crier, je ne peux pas, — je veux remuer, je ne peux pas — j'essaye, avec des efforts affreux en haletant de me tourner, de rejeter cet être qui m'écrase et qui m'étouffe, je ne peux pas !

Et soudain je m'éveille, affolé, couvert de sueur. J'allume une bougie. Je suis seul. »

Bientôt, cependant, l'être invisible poursuit sa tâche de maléfices et précise sa réalité. Il boit de l'eau et du lait, il brise la vaisselle dans les armoires, et, en plein jour, il arrache aux rosiers des fleurs qu'il emporte en les rendant comme lui invisibles pour nos yeux de mortels.

Puis, il s'empare de la volonté de sa victime, la suggestionne à sa guise et la terrorise impitoyablement.

Rien de plus terrible n'existe dans les vieux grimoires de sorcellerie et de démonialité.

Guy de Maupassant, au surplus, semble avoir avec

(1) Après le sang, tous les grimoires de sorcellerie sont unanimement d'accord à le constater, il n'est rien qui mieux que les cheveux conserve aussi longtemps une part de la potentialité vitale de l'être auquel ils appartinrent. Et c'est ainsi que, à défaut de sang, les envoûteurs du moyen âge avaient grand soin d'appliquer à leurs statuettes de cire des cheveux dérobés à leur future victime.

une passion toute particulière étudié les théories magiques de ces sortes de manifestations. Dans *la Main*, une de ses plus curieuses nouvelles, il raconte le cas étrange d'un homme étranglé par une main morte et dont seul un fantôme a pu venir animer le squelette. Ailleurs, c'est la possession dont il définit les allures :

« Quelle singulière chose que la tentation! »

On regarde un objet, et, peu à peu, il vous séduit, vous trouble, vous envahit comme ferait un visage de femme. Son charme entre en vous, charme étrange qui vient de sa forme, de sa couleur, de sa physionomie de chose ; et on l'aime déjà, on le désire, on le veut. Un besoin de possession vous gagne, besoin doux d'abord, comme timide, mais qui s'accroît, devient violent, irrésistible. (*La chevelure*). »

Et cette possession, véritable envoûtement de l'âme, est dominatrice impitoyablement et conduit même au crime celui qui en est la victime :

«La tentation! La tentation, elle est entrée en moi comme un ver qui rampe. Elle rampe, elle va; elle se promène dans mon corps entier, dans mon esprit qui ne pense plus qu'à ceci : tuer; dans mes yeux, qui ont besoin de regarder du sang, de voir mourir ; dans mes oreilles, où passe sans cesse quelque chose d'inconnu, d'horrible, de déchirant et d'affolant, comme le dernier cri d'un être; dans mes jambes, où frissonne le désir d'aller à l'endroit où la chose aura lieu ; dans mes mains qui frémissent du besoin de tuer. Comme cela doit être bon, rare, digne d'un homme libre, au-dessus des autres, maître de son cœur et qui cherche des sensations raffinées ! (*M. Parent. Un fou*). ».

Le hasard ni le merveilleux n'existent, disent volontiers les occultistes modernes, et le surnaturel n'est rien autre chose que ce dont nous ignorons la cause prochaine. Guy de Maupassant, sans aucun conteste, partageait de telles façons de voir! Et c'est pourquoi il n'était peut-être pas sans intérêt de montrer par un rapide examen de ses ouvrages qu'il fut très réellement un zélé partisan des doctrines occultiques, et un partisan sérieusement instruit, encore qu'il ne s'en soit jamais expliqué nettement.

GEORGES VITOUX.

LA LÉVITATION DU CORPS HUMAIN (1)

PAR M. LE COLONEL A. DE ROCHAS



Figure 5.

Le fameux recueil des *Causes célèbres* contient, dans son tome VI, imprimé en 1738, deux documents cités à propos du procès de Louis Gaufridy, — ce prêtre de Marseille qui avait été brulé comme sorcier en 1711, par arrêt du Parlement de Provence, — et relatifs à des faits contemporains du narrateur.

L'un se rapporte à une demoiselle Thévenet, de Corbeil qu'on supposait possédée, et au sujet de qui l'archevêque de Paris fit faire une information.

Voici les principaux faits qu'on dit avoir constatés :

1° Cette demoiselle s'est élevée de 7 ou 8 pieds dans un jardin, et jusqu'au plancher dans sa chambre ;

« 2° Elle a enlevé son frère et sa garde jusqu'à 3 pieds sans aucun point d'appui ;

« 3° Ses jupes se sont repliées par dessus sa tête, quoiqu'elle s'élevât debout en l'air ;

« 4° Elle s'est élevée dans le lit avec sa couverture, jusqu'à 3 et 4 pieds, de la même façon qu'elle s'était couchée, c'est-à-dire le corps étendu horizontalement. »

L'autre document est un rapport médical relatif à huit personnes de la paroisse de Langres, diocèse de Bayeux, également prétendues possédées. Voici ce rapport:

(1) Voir les numéros du 15 mars et du 1er avril.

« Nous soussignés, Nicolas Andry, conseiller, lecteur et professeur royal, docteur, régent et ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris, censeur royal des livres, etc., avons examiné avec tout le soin possible le mémoire qu'on nous a présenté ; en conséquence de quoi, certifions avoir trouvé dans ledit mémoire quatre cas singuliers qui nous paraissaient passer les forces de la nature et ne pouvoir être attribués à aucune force physique, savoir :

« 1° Que les personnes y mentionnées...

« 2° Que souvent elles pèsent, dans le temps de leur syncope, au moins le double de ce qu'elles pèsent dans leur état naturel, de sorte que deux hommes ont eu quelquefois de la peine à porter un bambin de dix ans. Bien plus, que quatre hommes n'ont jamais pu, plusieurs fois et en différents temps, enlever une autre de terre où elle était étendue, quelque effort qu'ils fissent pendant un temps considérable ; et dès qu'un prêtre y fut arrivé et qu'il eut commandé au démon de lui rendre la connaissance et la liberté de se relever elle-même, elle recouvra l'une et l'autre. De plus, que deux hommes la portant un autre jour, dans ce même état, deux autres hommes s'étant joints à eux pour les aider à la porter, son corps devint tout à coup si pesant qu'ils eurent toute la peine à gagner sa maison, quoique proche, déclarant qu'ils auraient eu moins de peine à porter chacun un sac de blé.

« 3° . . . .

« 4° Qu'il y en a une qui, voulant se jeter un jour par la fenêtre d'un escalier d'un second étage, demeura suspendue debout en l'air, sans aucun appui sous les pieds, et sans tenir à rien, pendant tout le temps qu'il fallut pour monter à cet étage et la retirer. Qu'elle s'est mise une autre fois un talon sur le bord extérieur du linteau de la fenêtre d'une chambre, l'autre pied en l'air, et tout le corps penché sans se tenir à rien. Qu'elle s'est assise sur le bord intérieur d'un puits, tout le corps en dedans, sans aucun appui sous les pieds, et pendant tout cela toujours en syncope.

« Lesquelles choses énoncées dans ces quatre articles, certifiés comme ci-dessus passer les forces de la nature et ne pouvoir être attribuées à aucune force physique ; le tout sans prétendre rien aux autres articles qui peuvent être du ressort de la physique et de la médecine.

ANDRY.
WINSLOW.

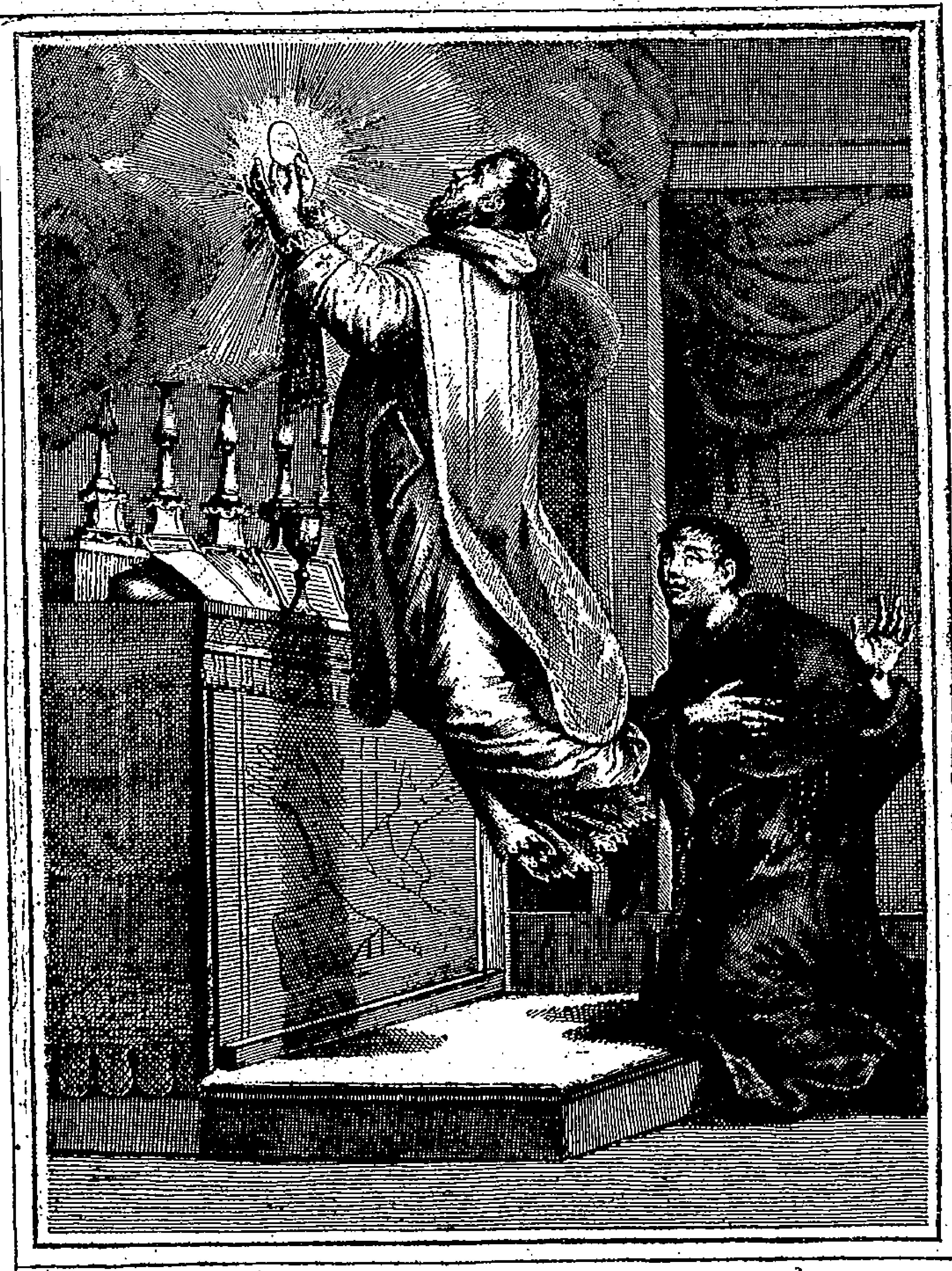
Fait à Paris,
le 4 mars 1734.

« Après avoir lu et examiné le mémoire ci-dessus, après avoir appris de plus l'inutilité des remèdes employés par les médecins, nous croyons que la physique ne peut expliquer quelques uns des faits énoncés, tels par exemple, que d'être suspendu en l'air sans tenir à rien, etc., et que la nature toute seule, en santé ou en maladie, ne les peut produire.

« En foi de quoi, adhérant aux quatre articles extraits par nos confrères, MM. Andry et Winslow, sans rien décider sur les autres articles, nous avons signé à Paris, ce 7 mars 1735.

« CHOMEL, *conseiller, médecin du roi, associé vétéran de l'Académie royale des sciences et docteur régent de la Faculté de médecine de Paris.*

« CHOMEL FILS, *docteur régent de la Faculté de médecine à Paris.* »



S. Joseph a Cupertino Ord. Min. S. Francisci Convent. in Missæ celebratione sæpissime in aerem elevatur.

Michaelang. Ricciolini del. — *Nic. Gutierez sculp.*

Figure 6.

III

Les lévitations ont eu souvent une telle durée qu'elles ont pu se fixer nettement dans la mémoire des artistes et être reproduites par la peinture et la gravure.

Le Musée du Louvre possède un tableau de Murillo, catalogué sous le n° 550 *bis* et appelé le *Miracle de San Diego*.

La figure 1 est la réduction d'une gravure faite d'après un tableau de Nic. La Piccola ; il représente saint Martin de Porres, qui était mulâtre et de l'ordre des Frères Prêcheurs, se précipitant à travers les airs vers un crucifix placé sur l'autel (1).

Dans la figure 2, on voit saint Pierre d'Alcantara s'élever également vers un crucifix (2).

Dans la figure 3, c'est le même prodige avec sainte Jacinthe.

Les figures 4, 5, et 6 se rapportent à saint-Joseph de Cupertino, l'homme qui posséda au plus haut degré cette singulière propriété. La figure 4 le montre arrivant à travers les airs jusqu'au pape Urbain VIII pour lui baiser les pieds ; la figure 5, volant dans une église par-dessus la tête des assistants pour se porter vers une statue de la Vierge. Enfin, dans la figure 6, il s'élève en consacrant l'hostie (3). On m'a signalé de plus un tableau du cavalier Mazzanti, gravé en 1780 par Gaspard Froy et représentant Joseph de Cupertino, partant de son monastère dans les airs, en présence de deux moines (1).

La figure 7 montre saint Thomas de Cora s'élevant au moment où il donne la communion.

On connaît huit planches différentes d'une gravure représentant le pape Pie VII en lévitation, avec cette inscription :

PUIS VII, PONT. MAX
Savonæ in extasim iterum raptus, die assumptionis. — B. Mariæ V. XIII Kalendas Septembris 1811

Une gravure italienne représente sainte Catherine de Sienne se tenant en l'air pendant que des prêtres écrivent ses paroles. Une autre représente la même sainte également en l'air avec l'inscription :

S. Caterina miracolosamente transporta in Siena.

IV

J'en ai, je crois, assez dit pour montrer que la lévitation est un phénomène parfaitement réel et beaucoup plus commun qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord.

Les lecteurs qui voudront approfondir davantage la question pourront lire : Dans la *Mystique divine, naturelle et diabolique* de GOERRES (2), les chapitres XXI, XXII et XXIII du 2e volume (De la marche extatique... Com-



Fig. 7

(1) Saint Martin de Porres présentait souvent aussi le phénomène de la bilocation. RIBET, *Mystique*, II, 188.

(2) RIBET, *Mystique*, II, 592.

(3) Je connais, dit Césaire d'Heisterbach (liv. IX, c. 30), un prêtre de notre Ordre, qui, par une faveur de Dieu, toutes les fois qu'il dit la messe avec dévotion, est élevé d'un pied en l'air pendant tout le Canon jusqu'à la communion ; s'il dit la messe plus vite ou moins dévotement, ou s'il est dérangé par le bruit des assistants, cette faveur lui est ôtée.

(1) L'histoire rapporte que lorsque, en 1650, le duc de Brunswick arriva à Assise, l'aspect du saint qui se mit à planer au-dessus du sol en lisant sa messe le détermina à embrasser le catholicisme. Un jour, lors d'une de ses lévitations, saint Joseph de Cupertino retomba sur le sol; le Frère Junipero se précipita vers lui, il ne put empêcher la chute, mais il raconta que le corps du saint lui avait paru *léger comme un fétu de paille*. Un autre jour, saint Joseph en extase saisit un Frère quiétait à ses côtés et *l'éleva avec lui dans les airs*.

(2) Traduction française en 5 volumes. Paris, Poussielgue, 1882.

ment les extatiques s'élèvent en l'air... Du vol dans l'extase... Explication de ces phénomènes) et le chapitre XIX du 4e volume (Du vol diabolique... Comment ce phénomène est commun aux extatiques et aux possédés) ;

Dans la *Mystique divine* de l'abbé RIBET (2), le chapitre XXXII du 2e volume (Dispense de la loi de la pesanteur... Suspension, ascension, vol extatique... Agilité surnaturelle en dehors de l'extase. Courses aériennes de sainte Christine l'admirable... Energie de cette attraction sensationnelle... Marche sur les eaux... Explication de ce phénomène) ;

(2) Paris, Poussielgue, 1883 3 vol. gr. in-8.

Enfin dans la *Physique de la Magie* que vient de publier récemment en Allemagne le baron KARL DE PREL, le chapitre VII du 1er volume, chapitre qui a pour titre : *Gravitation et lévitation*, et où le savant auteur essaie d'établir une théorie physique du phénomène basée sur la polarisation de la pesanteur.

ALBERT DE ROCHAS.

GLOSSAIRE DE L'OCCULTISME
ET DE LA MAGIE

Licorne. — Animal fantastique souvent figuré dans les enluminures et manuscrits du Moyen-Age dans lesquels on voit qu'il porte sur le front une longue corne droite et pointue. C'est cette corne qui, pulvérisée, servait à éprouver les mets, qu'on soupçonnait être empoisonnés. La même poudre de Licorne avait le pouvoir de préserver de toutes sortes de sortilèges.

Ligatures. — Maléfice à l'aide duquel on *liait*, on paralysait certaines facultés de l'homme qui l'empêchait de consommer l'acte de mariage. Les ligatures sont diverses ; il y a le *Chevillement*, un maléfice qui bouche un conduit, le canal de l'urètre, par exemple; il y a l'*Embarrure* qui est un empêchement magique qui paralyse les mouvements de l'homme ou de l'un de ses organes.

Le maléfice plus spécialement désigné sous le nom de *Ligatures*, qui rend l'homme impuissant, est également dénommé *Nouement de l'aiguillette* ; *Aiguillette nouée*.

D'après la tradition, ce serait Cham qui serait l'inventeur de ce maléfice, que les Grecs connaissaient et pratiquaient très fréquemment. — Platon (*de leg.*, L. II), conseille à ceux qui se marient de bien prendre garde aux charmes et ligatures qui peuvent troubler la paix du ménage. — Les Romains connaissaient également le nouement de l'aiguillette ; on peut lire, en effet, dans Virgile et dans Ovide, les procédés utilisés par les sorciers de leur temps. Le principal consistait à faire une figure de cire de Priape qu'on serrait avec un ruban ou une cordelette, en prononçant à ce moment certaines conjurations.

Le Moyen-Age a aussi largement utilisé les ligatures, qui sont une sorte d'envoûtement.

Liseur de pensée. — Personne qui lit dans l'esprit d'une autre personne ; le liseur de pensée est un médium ou *Automatiste*. La théorie que nous aurions à donner ici pour faire comprendre le mécanisme de la lecture de la pensée serait trop longue à développer, aussi nous ne l'entreprendrons pas, d'autant que nous trouverons l'occasion d'en parler plus à propos, plus longuement, au mot TÉLÉPATHIE (voy. ce mot.)

Litanies. — Prières récitées ou chantées dans diverses religions, leur usage remonte à une très haute antiquité ; ainsi, en Egypte, dès la dixième ou onzième dynastie, on chantait des litanies du Soleil. Dans bien des cérémonies magiques (de la Magie noire) on chantait dans diverses contrées des *litanies* dites *du Sabbat* qui précédaient la *Messe noire*, le plus horrible des sacrilèges.

Livre magique. — Livre de formules, livre de conjurations ou d'évocation que le mage doit consacrer lui-même suivant des rites ou formules déterminées.

Livres Sibyllins. — Recueil d'oracles présentés à Tarquin par une Sibylle et que les Romains ne consultaient que dans les grandes occasions.

Lotus. — Plante aquatique des pays chauds qui a de grandes significations, sur lesquelles nous ne saurions nous étendre ; nous dirons que c'était dans tout l'Orient une plante sacrée, qui symbolisait l'Univers, etc., etc.

Le *Lotus Zizyphus* est comestible et possède la propriété de faire oublier à ceux qui en mangent leur patrie et les êtres qui leur étaient chers. — C'est du sein du Lotus (du *Padma Yoni*) qu'est sorti le *Cosmos*.

Loup-garou. — Homme ou femme, métamorphosés en loup par suite de sortilèges ou d'enchantements. — On nomme les loups-garous *Lycanthropes*, d'où la transformation, *Lycanthropie*.

D'après les démonographes, ce ne serait qu'à l'aide du démon (du diable) que pareille transformation pourrait être accomplie.

L'existence des loups-garous ne peut être contestée par la science moderne et dans l'antiquité elle a été attestée pas un grand nombre d'auteurs, entre autres par Hérodote, Virgile, Strabon, Dyonisius Afer, Pomponius, Mela, etc., etc.

Au Moyen-Age, les loups-garous étaient fort redoutés, ils parcouraient les campagnes en poussant d'horribles hurlements. On affirme que l'empereur Sigismond fit examiner devant lui la question et demanda à de doctes théologiens, ce qu'on devait penser des loups-garous, et les théologiens déclarèrent que non seulement on devait croire à leur existence, mais encore qu'il y aurait hérésie à ne pas y croire.

Loup (*Moële de*). — Substance qu'on retire des os des loups, principalement de la patte gauche de devant. Avec cette moële les sorcières faisaient un onguent qui avait de grandes vertus, notamment de rendre les maris fidèles, etc.

Lucifer. — Nom du génie infernal, qui gouverne l'Orient. — C'est aussi le nom de la planète Vénus, quand elle se montre à l'horizon un peu avant le jour, c'est pourquoi on la dénomme ainsi : *Etoile du matin* (Stella matutina).

Lutins. — Esprits légers, sorte de farfadets ou d'esprits follets qui passaient pour des espiègles pendant le Moyen-Age, employant leur temps à lutter avec les hommes, de là leur nom. Au fond, ces esprits ne sont pas méchants, ils peuvent même rendre des services dans la maison. — Dans quelques contrées on les nomme *Luthons*.

Lycanthropie, Lycanthrope, voy. LOUP-GAROU.

(*A suivre.*) JEAN DARLÈS.

La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B*** AVEC LE MONDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C. THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS.

CHAPITRE CINQUIÈME (*Suite*)

D'ailleurs, c'était dans toutes ses confessions que Cantianille avait besoin de ces divins encouragements. Avait-elle refusé de me faire un aveu, elle était désolée de sa faiblesse et de la crainte d'être aussi faible une autre fois. L'avait-elle fait complètement : « Il n'a pour toi que mépris et horreur, lui disaient les démons. » Me l'avait-elle fait en partie seulement, elle était plus désespérée encore en pensant que si je me contentais de son demi-aveu, elle n'oserait pas y revenir elle-même pour le compléter. Aussi sortait-elle du confessionnal toujours plus désespérée qu'en y entrant. Et dans son désespoir, qu'est-ce que les démons lui inspiraient ? Des fautes nouvelles ! toutes plus étranges et plus difficiles à avouer les unes que les autres, afin de l'empêcher de révéler les précédentes. « A quoi bon, se disait-elle, avouer mes fautes d'autrefois, puisque je ne pourrai jamais dire celles d'aujourd'hui ? »

Et ses fautes et ses peines augmentaient ainsi tous les jours! Cependant, elle n'avait perdu ni l'espoir ni le désir de faire à d'autre qu'à moi sa confession générale. Elle allait donc quelquefois à Paris ou à Sens et même à Auxerre, trouver d'autres confesseurs. Du reste, les démons l'y poussaient de toutes leurs forces. Ils auraient bien voulu l'arracher de mes mains, ou tout au moins, me faire croire qu'elle s'était bien confessée à un autre et que je ne devais plus la questionner sur son passé. Mais Dieu déjoua toutes leurs ruses, entre autres, celle-ci, qui ne fut pas la moins habile.

Dans un des voyages, Cantianille s'était confessée à un de mes amis, vicaire alors à la cathédrale de Sens, et maintenant curé de Saint-Georges près d'Auxerre, prêtre bien pieux, qui lui avait donné tous ses soins, et croyait l'avoir amenée à des aveux complets. Sur sa demande, il m'écrivait : « Tu as semé, moi j'ai moissonné. Remercions Dieu ensemble ; surtout ne parle plus à cette personne de ses fautes passées, elle le désire vivement. » La première fois que je rencontrai Cantianille, je lui dis en souriant : « Soyez tranquille, je ne crois rien de votre franchise et je vous questionnerai comme autrefois. » C'était bien, en effet, ce qu'il fallait pour la tranquilliser, car elle se désolait de ce que, croyait elle, je ne lui parlerais plus d'un passé qu'elle était loin d'avoir entièrement dévoilé.

Celui de mes confrères qu'elle avait quitté pour s'adresser à moi s'efforçait aussi de la ramener à lui. Elle lui avait fait précédemment des aveux difficiles ; elle lui disait encore souvent, qu'elle n'osait pas me tout révéler, et comme elle faisait toujours retomber sur moi l'irritation qu'elle éprouvait contre elle-même, cet excellent prêtre désirait vivement, pour son bien, redevenir son confesseur. Elle y consentit, et par ménagement pour moi, il demanda et obtint la permission de la confesser chez elle. Il recommença donc à lui prodiguer tous les soins dont son cœur dévoué était capable, pendant que de mon côté, je travaillai à la même tâche le moins mal possible. En cela, je le crois, nous étions unis, l'un et l'autre, par la même pensée ; chacun de nous se disait : « Elle a eu tant de peine à me faire tel et tel aveu, qu'elle n'osera jamais les refaire à un autre. Il faut donc qu'elle me dise tout à moi, ou jamais elle ne dira tout à personne. » Et sous l'influence de cette conviction, nous agissions tous deux en prêtres qui sentent le prix d'une âme et ne veulent rien négliger, quand il s'agit d'en sauver une. Est-il possible de se figurer une personne plus enlacée par l'enfer que ne l'était Cantianille ? Aussi les peines affreuses qu'elle endurait intérieurement se trahissaient-elles et dans son extérieur et dans les bizarreries de son caractère. Un instant, elle paraissait gaie, mais d'une gaieté forcée, et un moment après, accablée de la plus noire tristesse. A l'église surtout, elle était pour l'ordinaire profondément sombre. D'autre fois, au contraire, elle y affectait un air altier, paraissant tout regarder avec dédain, ne prenant d'eau bénite que quand elle était forcée d'en accepter ; ne faisant jamais le signe de la croix, et rétractant ce signe intérieurement, quand telle ou telle circonstance la contraignait à le faire. Jamais, non plus, elle ne s'inclinait à l'élévation ou en passant devant l'autel. C'était pour elle une sorte de jouissance que de braver ainsi Dieu jusque chez lui. Ce qui n'empêchait pas qu'au

milieu de toutes ces affectations d'indifférence, elle priât souvent avec la plus vive ardeur, et reçût du Ciel les faveurs les plus étonnantes. Avec ses amis, elle montrait également le caractère le plus fantasque, interrompant tout à coup une conversation pour en prendre une autre, acceptant avec joie une partie de plaisir et la refusant aussitôt avec ennui ou bien n'y apportant qu'une insurmontable tristesse. Le plus souvent, quand elle était restée quelques minutes dans une société d'amis intimes : « Je m'en vais, leur disait-elle brusquement, je m'ennuie... » En effet, elle s'ennuyait de tout et partout Favorisée des plus admirables visions, ell était dégoûtée de la terre, parce qu'elle entrevoyait le ciel, et rritée contre le ciel parce qu'elle désespérait d'en jouir. Excessive en tout et plus inconstante encore, elle passait donc, sans transition, de l'amour à la haine, du ciel à l'enfer. Sa vie, en un mot, était le plus étonnant pêle-mêle des sentiments les plus contraires.

CHAPITRE SEPTIEME

Il y avait déjà plus d'un an que je confessais Cantianille, et je ne savais rien encore de ses relations extraordinaires avec le ciel et l'enfer. Elle ne me disait rien, la pauvre enfant, il me fallait tout deviner. Or un jour, en la confessant, j'eus tout à coup la pensée qu'elle était possédée ! Ses fautes étaient si étranges, si nombreuses, sa vie tellement étonnante, que cette pensée m'apparut comme la seule explication possible de tous ces tristes mystères. « Vous avez vu quelquefois le démon ? » lui dis-je. Son effroi m'avait déjà répondu. « Jamais ! » me dit-elle. Pour moi cela signifiait « très souvent ». En effet, au bout de quelques instants, j'obtenais d'elle cet aveu, puis un autre et un autre ; j'arrivais enfin à la connaissance à peu près complète de son malheureux état. Les démons en étaient fous de rage, mais moi j'en étais bien heureux.

Outre que par là, je comprenais sa position, si incompréhensible pour moi précédemment ; je trouvais encore, dans cet aveu, le moyen d'en obtenir beaucoup d'autres.

Quelques jours après, comme je lui disais, pour l'encourager : « Vos péchés sont si grands. que Dieu vous sauvera : c'est pour lui une si belle occasion de glorifier sa miséricorde ! », une autre pensée me vint encore. L'enfer faisait tant pour la perte de cette âme ; le ciel, sans doute, ne restait pas en arrière. « Vous avez vu le bon Dieu ? » lui dis-je subitement. Même effroi qu'auparavant, quand je lui avais parlé des démons. Aussi, quoiqu'elle me résistât beaucoup plus que pour m'avouer sa possession, je finis cependant par obtenir d'elle une révélation sincère, qui se compléta par la suite. La pauvre enfant, elle voyait Dieu, la sainte Vierge, sainte Magdeleine sa patronne ; mais le plus souvent, c'était pour les repousser et même les insulter par désespoir !

Je commençais donc à découvrir ce qu'il y avait de surnaturel dans la vie de Cantianille. Comprenant les précautions que devait prendre dans une telle situation un jeune prêtre inexpérimenté comme je l'étais, je redoublai d'attention, la questionnant beaucoup sur ses relations avec Dieu et les démons, et cherchant ensuite s'il n'y aurait pas, dans ses réponses, quelques erreurs théologiques, et par là même des illusions. Etudiant avec le plus grand soin la manière dont elle me répondait, son accent, l'air de son visage, l'impression que mes questions lui faisaient, le rapport de ce qu'elle me disait avec ce qu'elle m'avait dit ; rapprochant ensuite ses aveux d'autrefois de ses derniers aveux, pour découvrir les contradictions, s'il y en avait quelques-unes ; et en même temps, priant Dieu de mon mieux, disant la sainte messe, pour obtenir les lumières dont j'avais besoin ; et plus je multipliais mes réflexions et mes prières, plus aussi je découvrais dans tous ces faits des caractères inimitables de vérité ; un accord parfait de tout l'ensemble et des moindres détails ; un admirable enchaînement de circonstances qui s'expliquaient et se confirmaient toutes les unes les autres. Dans les réponses de Cantianille sur les démons et sur Dieu, une profondeur et une simplicité que les plus longues études n'auraient pu lui donner. Si parfois je croyais voir une contradiction entre ce qu'elle me disait et telle et telle chose qu'elle m'avait dite autrefois, sans lui montrer cette contradiction, je lui faisais une foule de questions qui ne tardaient pas à dissiper ces ténèbres apparentes, et à me montrer la parfaite harmonie de ce qui m'avait semblé en désaccord. Le doute me devenait de plus en plus impossible. Aussi demandai-je à un de mes supérieurs la permission de faire en secret sur elle quelques exorcismes ; et, le 8 septembre 1862, j'y consacrai à peu près deux heures, mais inutilement. Le démon ne s'empara pas du corps de Cantianille ; il lui causa seulement les plus affreuses souffrances pour l'abattre et la désespérer.

Je ne recommençai pas ces prières, mais je continuai à étudier de plus en plus profondément l'état de cette malheureuse femme, attendant pour la délivrer quelque circonstance favorable.

Pendant le carême suivant, mon confrère, qui lui prodiguait toujours ses soins en secret, découvrit lui aussi, son état, et après avoir demandé conseil à un pieux et savant prêtre, qui prêchait la station du carême, il obtint comme moi la permission de tenter quelques exorcismes. Je crois qu'il le fit plusieurs fois inutilement. Mais Cantianille lui ayant permis de mettre dans cette confidence un homme d'une piété profonde, dont elle connaissait le dévouement, de concert avec cet aide, il les recommença avec plus de succès. Le démon s'empara du corps de sa victime l'agita, la jeta par terre, se mit à ramper aux pieds du prêtre qui l'adjurait, et à lui demander grâce. « Vois, lui disait-il, moi qui suis si orgueilleux, je te baise les pieds ; laisse-moi !..... » Et il lui rendit un certain nombre de pactes que ce prêtre jeta au feu. Quelque grande qu'elle fût, sa violence n'égala pas celle qu'il montra plus tard, en pareille circonstance. Il était trop loin de sa défaite, pour avoir besoin de se défendre ainsi. Et d'ailleurs, il savait bien que, malgré ses vertus, le prêtre qui l'exorcisait à ce moment, n'était pas destiné à le vaincre complètement.

Le lendemain, M. B... alla voir Cantianille ; elle ne savait rien des scènes de la veille ; il lui raconta donc ce qui s'était passé ; entre autres choses que le démon aurait parfaitement répondu en français à des

questions qu'il lui avait faites en latin. Preuve incontestable de la possession (1).

Quant à moi, qui n'avais pas ces preuves, je continuais à chercher la lumière, non seulement par mes observations et mes prières, mais en consultant des personnes instruites, toutes les fois que je le pouvais sans m'exposer à faire connaître Cantianille. Ayant su par elle que M. B... avait découvert son état, je lui demandai la permission d'en causer avec lui, et nous consultâmes ensemble un saint religieux, dans lequel nous avions la plus grande confiance, et qui nous indiqua un supérieur de communauté, homme plein d'expérience et de vertu, avec lequel je me mis aussitôt en relations. Je lui racontai tout ce que je savais de la vie de Cantianille; et aux vacances de Pâques, je l'envoyai elle-même le trouver. Il reconnut parfaitement sa position; seulement, d'après lui, Cantianille aurait pu être délivrée sans exorcisme, uniquement par l'absolution bien reçue. Mais la difficulté, c'était précisément de l'amener à la bien recevoir. Quoique j'eusse vivement désiré n'avoir pas recours aux exorcismes, il me fallut bientôt reconnaître qu'il était impossible de la délivrer autrement. Je me trouvais enfermé dans un cercle vicieux, sans issue. D'un côté, nécessité d'une bonne absolution pour délivrer cette âme, et de l'autre, nécessité de la délivrer pour qu'elle reçût bien l'absolution. Car, je l'ai dit, les démons usaient de la plus affreuse tyrannie pour l'empêcher de me tout révéler. Comment sortir de ce cruel état?..

Je continuais à prier, à consulter, et j'attendais...

Deux années se passèrent à peu près ainsi, quand revint, pour prêcher de nouveau la station du carême, le même prêtre qui était venu déjà deux ans auparavant, et que M. B... avait alors consulté au sujet de Cantianille. Quelques jours avant, elle se trouvait à Paris. Etant allée, comme à son habitude, passer plusieurs heures à Notre-Dame-des-Victoires, église où la sainte Vierge l'avait comblée de tant de faveurs, elle y fut aperçue par un religieux qui, poussé par je ne sais quels pressentiments, lui demanda si elle ne voulait pas se confesser. Elle refusa. Quelques instants après, il revint encore, lui disant : « Je ne sais pourquoi, mais je désire vivement vous entendre. » — « S'il ne faut que cela pour vous faire plaisir, lui répondit-elle brusquement, je veux bien. » — Et elle entra au confessionnal. Elle y resta deux heures, et le peu qu'elle dit de sa vie arracha bientôt à son confesseur cette parole pleine d'effroi : « Mais mon enfant, vous êtes possédée ! »

« Je le sais bien », lui répondit-elle avec un calme qui acheva de le convaincre et de l'épouvanter... Ce bon prêtre l'encouragea le mieux possible, et lui fit promettre d'y retourner pour les vacances de Pâques. Que de choses allaient se passer, pendant cet intervalle !

Le carême était commencé, et Cantianille semblait se disposer à le passer bien mal. Elle avait été terrifiée en entendant annoncer le prédicateur ; car, ainsi qu'on le verra plus tard, elle savait depuis plus de trois ans, bien avant que de l'avoir vu pour la première fois, ce que ce prêtre devait être pour elle, et les démons, qui le savaient aussi, l'empêchaient de venir aux sermons, malgré mes instances et l'habitude qu'elle en avait les années précédentes Ses souffrances augmentaient, elle était dans un pitoyable état, lorsque je lui demandai la permission de parler d'elle au prédicateur ; elle me l'accorda. Depuis, elle m'a raconté qu'à ce moment elle voyait tout l'enfer attentif et épouvanté, et que, pour l'empêcher de consentir, les démons l'avaient fait souffrir affreusement. Ce récit a été confirmé par les démons pendant les exorcismes.

Je parlai donc à M. D... de l'état de Cantianille. Il se rappela parfaitement que mon confrère lui en avait dit quelques mots deux ans avant, et ce que je lui en dis moi-même l'ayant profondément ému, il me promit d'y réfléchir. En effet, après maintes questions et objections, il eut avec Cantianille une assez longue entrevue et il demanda, pour lui et pour moi, à Monseigneur de Sens, les pouvoirs dont nous avions besoin. C'était le lundi saint. Ces pouvoirs obtenus, nous commençâmes les exorcismes dans sa chambre, la nuit du jeudi au vendredi saint. Nous avions choisi ce lieu et cette heure, parce que nous espérions être plus en sûreté contre toute indiscrétion, et aussi parce qu'il nous fallait, pendant la journée, faire face l'un et l'autre à nos nombreuses occupations. La chambre du prédicateur se trouvait à côté de la mienne. Je feignis donc, pour que mes parents, qui habitaient avec moi, ne remarquassent rien, je feignis d'avoir à introduire auprès de lui quelque nouveau converti encore timide, qui ne voulait pas être connu ; et, grâce à ce stratagème, Cantianille put, vers les neuf heures du soir, se glisser furtivement jusqu'à cette chambre, où l'attendaient tant de souffrances.

M. D... commença aussitôt les prières : Cantianille était assise sur un fauteuil, et moi à genoux derrière elle. Tout à coup, nous la vîmes se dresser violemment, ou plutôt ce n'était plus elle, c'était Ossian. M. D..., qui avait eu quelques doutes jusque-là, n'en avait déjà plus. Impossible de ne pas reconnaître un démon dans la personne que nous avions sous les yeux ! « Eh bien, qu'est-ce que tu me veux ? s'écria-t-il. — Je veux cette âme. — Tu ne l'auras pas, monstre ! » .

Et le voilà qui s'élance sur moi avec une rage indicible. « Veux-tu bien te taire, je te défends de prier, infâme, brigand, scélérat, tu prieras comme cela !... » Et M. D... continuait les exorcismes, dont chaque phrase redoublait sa fureur. Il lui jetait de l'eau bénite, et on eût dit que chaque goutte le brûlait comme l'huile bouillante ; ce qui ne l'empêchait pas de mêler mille plaisanteries à ses affreux blasphèmes. — « De l'eau ! De l eau ! en voilà : il n'y en a pas tant que cela dans mon royaume ! » — Puis il se jetait par terre, cherchant à se frapper la tête contre les murs, ou, si je priais et qu'il pût se mettre devant moi, il s'élançait vivement, et, se dressant avec orgueil : — « Adore-moi me disait-il ; je veux que tu m'adores. » — Voulais-je l'éviter, me tourner contre le mur, il se moquait de moi en m'appelant idolâtre. — « Tiens, cet imbécile qui adore une planche ! »

Mais, ce qui l'irritait surtout, c'était la vue du crucifix. En ayant trouvé un dans la poche de Cantianille,

(1) Pendant les exorcismes, quand la personne est réellement possédée, l'âme quitte son corps et le démon la remplace. Et ce corps, qu'il habite en passant, devient réellement son corps : il en éprouve les impressions, en emploie les différents sens, et en fait mouvoir à son gré les organes.

le jeta violemment à terre et le foula aux pieds, avec une rage pleine de joie, que je renonce à dépeindre... Et que ne fit-il pas pour m'arracher le mien, ou pour déchirer avec ses dents, quand il pouvait les saisir, ou nos étoles ou nos surplis! Un moment, il aperçut sur la cheminée deux charmantes peintures représentant l'une l'*Ecce homo* et l'autre la *Mater dolorosa*.

Nous le vîmes s'apaiser subitement et tout en répondant à nos questions, il s'avançait doucement, sans les regarder, vers les deux tableaux. Heureusement M. D... le suivait des yeux et le devinait, car un moment après il bondit sur ces tableaux pour les briser, mais ils n'y étaient déjà plus.

Cependant, l'essentiel pour nous, c'était de lui arracher les pactes qui liaient cette pauvre âme. Aussi toutes nos prières, tous nos signes de croix avaient-ils cela pour but. Malgré ses résistances, nous en obtînmes quelques-uns, cette première nuit. Quand les efforts de notre volonté avaient fatigué la sienne et que nous l'avions pour ainsi dire accablé sous le poids de nos adjurations, nous le voyions tomber à genoux, mais avec un orgueil infernal que je défie d'imiter. Il se mettait à trembler comme une feuille; sa respiration devenait haletante, et il rendait ensuite un ou deux de ces pactes que je brûlais aussitôt. Quelquefois, sur le point de les rendre, il abandonnait sa victime qui tombait là, épuisée de fatigue et de souffrance, et il ne revenait que forcé par nos prières. Ou bien, se ravisant subitement et se redressant avec fureur : — « Non, tu ne l'auras pas, s'écriait-il, non, je ne serai pas vaincu! Moi, céder! Moi, céder devant ton Dieu infâme! Devant cette prostituée (et il montrait la Sainte Vierge) et la lutte recommençait.

Avait-il rendu un pacte, sa rage redoublait encore; il torturait plus violemment sa victime ou il s'élançait sur nous pour nous frapper. Plusieurs fois, il nous saisit par les cheveux et nous les tirait à nous les arracher, puis nous lâchait tout à coup par un mouvement singulier, qu'on aurait cru produit par la pression d'une main étrangère sur la sienne. Parfois, il nous forçait à employer les coups pour le dompter, car il éprouvait toutes les sensations du corps qu'il avait revêtu. « Ne dirait-on pas que tu tapes sur une cloche, disait-il à M. D.. Tu en as un battant! »Aussi pendant plus de deux mois, Cantianille a porté sur les bras et les épaules des traces bien noires de ces coups, traces qui étonnèrent plus d'une personne. Quelles scènes!... Et nous passâmes ainsi près de sept heures, de neuf heures du soir à quatre heures du matin. Pauvre femme, dans quel état elle était quand elle s'en retourna chez elle!... A peine pouvait-elle faire un pas. De ma porte, où je l'avais reconduite, je la suivais des yeux dans la rue; je la vis tomber sur le trottoir à quelque distance. Je la relevai comme je pus et elle continua sa route, assaillie par les démons qui, pour se venger, la faisaient affreusement souffrir et lui promettaient une bien triste journée.

Elle revint la nuit suivante. Aurions-nous pu laisser passer cette nuit du vendredi au samedi saint, où la croix avait dompté l'enfer, sans chercher à lui assurer une nouvelle victoire? Malgré ses fatigues, M. D... recommença donc ces terribles luttes de la veille. Les mêmes scènes s'étant reproduites, je ne les décrirai pas de nouveau; je me contenterai de dire un mot de quelques faits particuliers.

Le démon était plus furieux encore contre la croix que la veille, et comme nous lui parlions des douleurs qu'il avait fait souffrir à notre Seigneur! — « Ah! si je l'avais connu », s'écria-t-il! Quelques semaines plus tard, comme il avait répété cette exclamation, je le forçai de s'expliquer plus complètement. Il ajouta : — « Si je l'avais connu, je ne l'aurais pas fait crucifier! car, c'est par la croix qu'il m'a vaincu! »

Cette victoire de la croix est rappelée souvent dans les offices de la semaine sainte, par ces paroles : « Qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse, au ciel, sur la terre et dans les enfers! » Aussi ces paroles le rendaient-elles fou de rage. Dès que nous commencions à les prononcer, il s'enfuyait autour de la chambre, et chaque mot augmentait sa terreur.

(*A suivre*).

ÇA ET LA

L'hypnotiseur de taureaux

L'homme le plus célèbre d'Espagne en ce moment est Don Tancredo, dont la gloire éclipse celle des plus fameux toreros. Une correspondance adressée de Madrid donne des renseignements véritablement stupéfiants sur les procédés de ce spécialiste.

« Au milieu de l'arène, raconte ce correspondant, Don Tancredo, tout de blanc habillé, se trouve debout, les bras croisés, sur un petit piédestal peint en blanc également. Pas un muscle de son corps ne bouge, on dirait une statue.

« Le moment suprême est arrivé. La foule concentre ses regards sur l'imperturbable Don Tancredo. Tout à coup, un long frisson parcourt la multitude. La porte du « toril » s'ouvre et le taureau se rue dans l'arène en poussant un mugissement. Il enfonce ses cornes dans le sable, soulève de ses pattes des nuées de poussière et fait le tour de l'arène au galop. Tout d'un coup, il aperçoit l'homme en costume blanc et se précipite vers lui avec la rapidité d'un cheval de course. On s'attend à voir Don Tancredo enfourché, toutes les respirations sont en suspens. Mais Don Tancredo reste immobile, et ses yeux grands ouverts regardent le taureau avec une fixité étrange.

« Et c'est alors comme un miracle qui se produit. Le taureau ralentit sa course à mesure qu'il s'approche de Don Tancredo; arrivé tout contre lui, il s'arrête et, au lieu de fondre sur lui, il le regarde inquiet, hésitant, le flaire, le lèche et finalement lui tourne le dos en cherchant une autre victime. Le public fait entendre un tonnerre d'applaudissements, trépigne, gesticule, hurle et rétablit ainsi son équilibre nerveux. Puis, les commentaires au sujet du « travail » de Don Tancredo, vont leur train. Quel est le secret de cet homme, quel est son truc?

« Les uns disent que Don Tancredo possède un grand pouvoir hypnotisant et qu'il domine et subjugue de son regard le taureau, comme les dompteurs font de leurs bêtes féroces. D'autres croient que la couleur blanche du costume de Don Tancredo au milieu de la blanche arène ensoleillée empêche le taureau, qui sort de son étable obs-

cure, de voir l'homme immobile. D'autres encore croient que la couleur blanche a la propriété de calmer le taureau, ainsi que la couleur rouge a celle de le mettre en fureur. Enfin, d'aucuns prétendent que le taureau n'attaque pas les objets immobiles. »

*
* *

Une étrange maison

Cueilli dans le *Petit Journal* du 6 avril :

Il y a à Roubaix, dans le quartier du Cul-du-Four, rue Voltaire, une maison qui fait beaucoup parler d'elle en ce moment, parce qu'elle est le théâtre de bizarres incidents encore inexpliqués. Certains même, devant l'étrangeté de ces incidents, voient tout de suite là d'anormales manifestations et parlent volontiers de « maison hantée ».

Voici à quoi se réduisent les faits :

Il y a environ quinze jours, des débris de pots à fleurs tombaient sur la véranda de l'habitation de M. Verschoore, marchand de vieux métaux, cassant les vitres. Toutes les recherches faites pour trouver la provenance de ces projectiles furent vaines.

Vendredi dernier, de nouveaux projectiles commencèrent à pleuvoir ; c'étaient, cette fois, de gros morceaux de charbon qui, de neuf heures du soir au matin, arrivaient méthodiquement sur la véranda. Les nuits suivantes, même fait. Une surveillance fut alors organisée par des parents et des amis de M. Verschoore, mais sans succès.

De guerre lasse, on s'est adressé à la police, et, depuis deux nuits, des agents font des recherches dans le quartier, tandis que d'autres restent dans la maison.

Mais les mystérieux projectiles cessent de tomber aussitôt qu'une personne sort dans la rue.

J'ajoute qu'une de ces dernières nuits, un autre fait assez curieux s'est produit : au moment où les projectiles tombaient, tout le monde sortit de la maison et, à ce moment, une jeune bonne de seize ans, qui se trouvait seule dans la maison, entendit deux coups frappés à la porte de la cour. Plus morte que vive, elle s'enfuit.

Et voilà quatre nuits que la police veille, fait des rondes, voilà quatre nuits que tout le monde est sur les dents et les pierres de charbon continuent à pleuvoir sur la véranda comme auparavant.

*
* *

Mme de Montedour

On nous demande parfois des nouvelles de Mme de Montedour « la bonne dame d'Harfleur ». Nous l'avions perdue de vue. Les journaux de Belgique viennent de la rappeler à notre souvenir. Voilà ce qu'on lisait, ces jours derniers, dans l'*Indépendance belge :*

Mme de Mesnard de Montedour, lorsqu'elle habitait la France, était connue sous le nom de la « bonne dame d'Harfleur ». Elle guérissait tous les maux de l'espèce humaine, grâce à une faculté spéciale dont la nature généreuse l'avait dotée ; toute jeune, elle voyait, dans l'infini du ciel, aller et venir les lumières qui éclairaient, pour elle seule, des choses inconnues de tous : des personnages, des fantômes liaient avec elle des conversations instructives — et lui enseignaient la façon de guérir les malades.

Mme de Montedour, âgée de 50 ans, mariée et mère de famille, vint s'installer à Bruxelles, il y a un an environ ; elle habita une maison, rue de Neufchâtel, maison qui, bientôt, devint le but des pèlerinages de beaucoup d'estropiés et de malades.

Elle recevait tous ces pauvres gens avec amabilité et générosité, vêtue de blanc, ayant autour de la taille une ceinture bleue, et « ressemblant à la vierge Marie », disent ceux qui l'ont vue. Elle guérissait tout le monde, sans distinction de classe, par la simple apposition des mains sur les parties du corps atteintes par la maladie. Des gens « huppés » venaient la voir, — et la réputation de Mme Montedour s'étendit...

Elle s'étendit trop. Les esculapes professionnels virent dans les actes de la bonne dame d'Harfleur une concurrence dangereuse. Ils déposèrent une plainte au parquet — et celui-ci assigna la « guérisseuse » devant le tribunal correctionnel sous la prévention d'avoir exercé illégalement l'art de guérir.

La bonne dame d'Harfleur devait comparaître vendredi matin devant les juges, mais elle a fait défaut pour l'excellente raison qu'un arrêté d'expulsion avait été pris contre elle. L'instruction à l'audience a été faite néanmoins, et elle a été intéressante.

On a entendu, notamment, une petite fille de 9 ans que la « bonne dame » avait guérie d'une anémie très prononcée. Puis un autre client, M. L..., ancien chef de gare, est venu faire cette déclaration :

— J'étais aveugle. J'appris la puissance de Mme de Montedour et allai chez elle. Elle appliqua les mains sur mes yeux ; rien que cela ; pendant ce temps, elle causait d'art, de littérature, de musique, de cuisine même... Cela dura plusieurs heures. Le lendemain j'éprouvai un « mouvement » dans les yeux et, depuis, je vois clair !...

— Vous avez payé cette dame?

— Non ; elle n'a pas voulu, sachant que je suis une victime de l'administration des chemins de fer.

Le témoin entre dans des détails relatifs à sa situation vis à vis de l'Etat, duquel il se plaint vivement. Mais le président l'empêche de continuer...

Un autre témoin, un vieillard, demi-paralysé, vient déclarer qu'il peut marcher grâce à l'intervention de la bonne dame.

Ces auditions suffisent ; le ministère public se déclare satisfait :

— Je demande l'acquittement, dit-il. D'abord parce que Mme de Montedour n'est pas ici et ne peut se défendre, et ensuite parce qu'elle ne tombe pas sous l'application de la loi, n'ayant pas exercé la médecine au sens strict du mot.

Et le tribunal acquitte... à la satisfaction générale.

*
* *

Chasse du roi Artus, etc.

A propos de récents phénomènes constatés en Italie, notre Directeur, dans un de ses « Au jour le jour » de la *Libre Parole*, rappelait les faits si curieux observés si souvent en France sous les noms variés de *Chasse volante*, *Chasse du roi Artin*, *Chasse Hannequin*, *Chasse du roi Herode*, etc., etc.

Un de nos lecteurs nous a signalé dans les *Chroniques* de Froissart (Liv. II, chap. CXXII), le récit d'un fait du même genre. Il nous a paru intéressant de le reproduire. Le voici:

« ..... Mais environ minuit (si comme je fus informé) il avint en leur ost une merveilleuse chose, ne je n'ai point ouï recorder de pareille, en nulle manière. Quand ces capitaines Flamands se furent retirés à part et que chacun se tenait en son logis pour reposer, étant bien avant dans la nuit, il semble à ceux du guet qu'ils ouïrent un grand

bruit vers le Mont-d'Or. Si furent envoyés aucuns d'eux, pour découvrir que ce pourrait être, et si c'étaient point les Français qui les voulussent assaillir de nuit. Mais ils rapportèrent qu'ils n'y avaient été jusqu'au lieu d'où le bruit venait et qu'ils avaient rien trouvé. Toutefois oyaient encore ce bruit et semblait bien a aucuns d'eux que leurs ennemis étaient au mont à une lieue d'eux. Et le même fut avis à une demoiselle de Gand que Philippe d'Artevelle avait amenée en ce voyage pour sa dame et par amours. Ce pendant que Philippe dormait sur une courte-pointe, delez le feu de charbons en un pavillon, cette femme, environ l'heure de minuit, issit de son pavillon pour voir le ciel et le temps et quelle heure il était car elle ne pouvait dormir. Si regarda devers Rosebèque et vit en plusieurs lieus du ciel fumée et étincelles de feu voler et c'étaient les feux que les Français faisaient dessous les hayes et buissons. Cette femme écoute et entend et lui fut avis qu'elle ouït grand bruit entre leur ost et celui des Français, et crier Montjoie et plusieurs autres cris et si lui semblait que c'était sur le Mont-d'Or entre eux et Rosebèque. De cette chose elle fut toute effrayée et se retira dedans le pavillon de Philippe, puis l'éveilla soudainement et lui dit : Sire, levez-vous tôt et vous armez et vous appareillez, car j'ai ouï trop grande noise sur le Mont-d'Or, et crois que ce sont les Français qui vous viennent assaillir. Philippe, à ces paroles se leva moult tôt et affubla une goune (*sorte de manteau*) et prit une hache, puis issit de son pavillon pour venir voir ce que la demoiselle lui disait. En telle manière comme elle l'avait ouï, Philippe l'ouït et si lui sembla qu'il y eût grand tourment. Si se retira tantôt dans son pavillon et fit sonner sa trompette pour réveiller son ost. Sitôt que le son de la trompette s'épandit es logis, on le connut. Si s'armèrent tous ceux du guet qui était au-devant de l'ost et envoyèrent de leurs compagnons devers Philippe pour savoir quelle chose il lui fallait, quand il s'armait.

Etant donc venus Philippe voulut les envoyer du côté d'où venait le bruit pour en découvrir le certain, mais ils répondirent qu'on y avait déjà envoyé et que ceux qui envoyés y furent rapportèrent que rien ne trouvaient. Si Philippe fut moult ébahi et eux grandement blamés de ce qu'ils avaient ouï noise et bruit devers leurs ennemis et s'étaient tenus quois. Il a, (ce dirent iceux à Philippe) voirement nous avons bien ouï noise sur le Mont d'Or et avons envoyé savoir ce que pouvait être, mais ceux qui y étaient allés ont rapporté que ce n'était rien et que nulle chose ils n'avaient trouvée ni sue. Et pour ce que nous n'avons vu de certain nulle apparence de mouvement, nous ne voulions pas réveiller l'ost afin que nous ne fussions blâmés. Ces paroles de par ceux du guet furent dites à Philippe. Il s'appaisa sur ce, mais en courage il s'émerveilla trop grandement que ce pouvait être ; et dirent aucuns que c'étaient les diables d'enfer qui couraient et tournoyaient le lieu où la bataille devait être, pour la grande proie qu'ls attendaient. Onques depuis ce reveillement de l'ost Philippe d'Artevelle ni les Flamands ne furent assurés et se doutaient toujours de peur qu'ils ne fussent trahis et surpris. »

A TRAVERS LES REVUES

LES SUGGESTIONS DES FLEURS. — Dans la *Paix Universelle*, M. Jacques Brieu, qui n'est pas seulement un auteur dramatique applaudi, mais qui est aussi un explorateur très avisé du *Merveilleux*, publie le curieux article que voici :

Nous subissons l'influence des fleurs. Elles nous suggèrent le sens de la beauté, de la grâce et de la délicatesse et nous initient aux arts merveilleux qui embellissent la vie. Leurs formes, leurs couleurs, leurs parfums et leurs secrètes vertus agissent diversement sur nous et plus ou moins fortement, selon notre sensibilité. Aussi conçoit-on que les sensitifs, surtout lorsqu'ils sont dans l'état hypnotique, vibrent sous les multiples influences des plantes, avec une très grande intensité, comme le violon sous l'archet.

C'est ce qu'a compris un magnétiseur de Lyon, M. Bouvier.

Il a étudié sur divers sujets l'action d'un très grand nombre de fleurs et de plantes de nos pays. Il a répété ses expériences à des époques et dans des milieux différents, à Lyon et dans d'autres villes. Des centaines de personnes, appartenant à toutes les classes de la société, ont pu les contrôler. Il les a renouvelées, pendant ses cours de magnétisme, dans une salle où se trouvaient jusqu'à trois cent cinquante personnes, parmi lesquelles bon nombre d'étudiants et de médecins.

M. Bouvier endort d'abord le ou les sensitifs, avec lesquels il expérimente, soit par le regard, soit par le geste, soit par les passes, soit par le commandement, soit par l'énonciation d'un simple désir. Puis il met dans la main du sujet la fleur dont il veut étudier l'influence. La fleur agit alors suivant sa propre vertu.

Une même fleur exerce sur les sensitifs une action identique, toutefois avec des nuances dues à leur sensibilité particulière. Ainsi, par exemple, la rose suggérera toujours la satisfaction, l'admiration, mais d'une manière plus ou moins accentuée ; la marguerite, le recueillement, la prière, mais, tandis qu'un sujet ne mettra qu'un genou en terre, un deuxième les y mettra tous les deux à la fois, et un troisième s'agenouillera comme sur un prie Dieu.

Certaines fleurs produisent des effets extrêmement curieux : le cinématographe seul pourrait en donner une idée ; mais, une fois atteint le maximum d'intensité du mouvement, le sujet reste figé dans sa pose jusqu'à ce qu'une autre influence lui imprime une autre attitude.

M. Bouvier a étudié la plante ou plutôt la fleur dans ses divers degrés de développement, c'est-à-dire lorsqu'elle est en bouton, dans son plein épanouissement ou au moment que les derniers pétales tombent et que se forment les fruits. Il a constaté que, dans ces états suggestifs, chaque fleur agit d'une manière différente, suivant sa forme, sa couleur et son odeur propres. Il a constaté également que certaines fleurs exercent une action plutôt symbolique, d'autres esthétique, d'autres enfin médicale.

1° SYMBOLISME. — Dans ce groupe, M. Bouvier range la marguerite des prés, l'étoile de Nice, le chrysanthème, l'immortelle, la pensée et l'éphémère.

Sous l'influence de la marguerite des prés, le sujet s'agenouille, il paraît plongé dans une méditation profonde. Si on lui met dans la main une étoile de Nice, il reste à genoux, mais son attitude se modifie : elle semble alors indiquer qu'il fait une invocation. Si on lui donne une immortelle, il se penche vers la terre, comme s'il voulait planter la fleur sur une tombe. Le chrysanthème lui inspire le recueillement. La pensée lui donne l'attitude du souvenir et de l'émotion sentimentale ; la main droite à hauteur de la tête, la main gauche posée sur la poitrine. Quant à l'éphémère, on dirait que le sujet lui demande le pourquoi de sa présence.

2° ESTHÉTIQUE. — Le glaïeul lui donne une attitude méditative très caractéristique. Selon que la fleur est blanche ou rose, la pose diffère un peu. Il en est de même si le sujet tient un iris mauve ou un iris jaune. Certains *Langage des fleur* assurent que l'iris est le symbole de la confiance. Les poses du sensitif indiquent justement le contraire. Dans l'antiquité, les personnes dont la chasteté était notoire avaient, paraît-il, seules le droit de cueillir l'iris. La rose de Provins provoque l'admiration du sujet ; la rose blanche lui fait prendre une pose contemplative,

et l'œillet blanc semble lui faire dire : Quel délicieux parfum !

La reine des prés annonce un plaisir délicat. Avec le bluet, le sujet incline son buste et sa tête sur le côté et l'épaule gauches ; la fleur est tenue dans la main droite. Si le bluet est rose, il conserve la même pose, mais il change la fleur de main. M. Bouvier se demande si cette différence d'attitude n'est pas un effet de polarisation spéciale dû aux couleurs. On remarquera que le bluet rose est placé près de l'œil. Cela indiquerait-il, comme le croyaient les anciens, que cette fleur a une action sur l'organe de la vue ?

Le solidage suggère l'extase et la rêverie. Le sujet, tenant la fleur de la main gauche, se renverse du même côté et rejette fortement la tête en arrière.

3° Médecine. — Les plantes de la troisième catégorie, par la diversité des postures et des contorsions qu'elles déterminent, paraissent indiquer qu'elles peuvent agir sur différentes parties de l'organisme comme agents médicamenteux.

Ainsi, le phlox exerce une action assez forte sur les membres supérieurs ; le phytolaque, également. Cette dernière plante agit aussi sur le tronc et en particulier sur les muqueuses. Le sujet se contorsionne. On dirait qu'il est en proie à d'affreuses coliques et prêt à vomir. Le phytolaque passe, d'ailleurs, pour être émétique et purgatif.

La symphorine en fruit agit sur l'estomac et le ventre ; l'action est plus accentuée si la plante est en fleurs. La tanaisie produit une sorte d'ivresse ; le sureau, une action décongestive portant tout spécialement sur l'organe visuel.

La valériane agit sur le système nerveux. Le cou et les mains sont contorsionnés. On sait que la valériane est recommandée contre l'épilepsie, les convulsions et les fièvres intermittentes. Son action enivrante sur le chat est connue : il se roule sur elle et l'arrose de son urine.

La verveine paraît influencer favorablement l'estomac et les intestins. Le coquelicot procure le sommeil. Le sujet penché sur le côté semble dormir. Le pavot officinal exerce encore une action beaucoup plus énergique. Le sujet tombe presque instantanément comme une masse inerte. L'ellébore dénonce son action néfaste : le sensitif crispe la main gauche sur la poitrine comme pour étouffer un feu ardent.

M. Bouvier a pu constater ainsi qu'il y avait une corrélation intime entre les contorsions et la pose définitive prise par les sujets, d'une part et d'autre part, l'action que produisent ces mêmes plantes en fleurs, lorsqu'on les emploie comme médicaments.

Il serait à souhaiter que les médecins cherchassent à répéter les expériences de M. Bouvier, d'abord pour les vérifier ; puis — au cas probable où elles seraient reconnues exactes — pour déterminer avec précision les effets médicinaux des plantes dont on ne connaît pas suffisamment l'action. Les sensitifs seraient pour eux de merveilleux instruments d'analyse.

En outre, M. Bouvier a comparé les actions séparées ou combinées de la musique et des fleurs et est arrivé à formuler cette hypothèse : qu'un rapport très étroit relie ces deux sortes d'action. Ses travaux tendraient donc à démontrer expérimentalement que les formes, les couleurs, les sons et les parfums se répondent.

Dans un même ordre d'idées, M. Albert de Rochas avait déjà observé que les notes de la gamme agissent, les unes, sur les pieds, les jambes ou le bassin, les autres, sur le tronc, la poitrine, les bras ou la tête. Après lui, M. Bouvier a remarqué, en étudiant les fleurs, des effets semblables. Chacune agirait plus spécialement sur un point déterminé du corps et correspondrait à une note. De plus, pour une même plante, selon que la fleur serait de telle ou telle couleur, la note serait dans tel ou tel ton. Ainsi, par exemple, la rose représenterait, suivant qu'elle est rose, rouge, crème ou blanche, une même note dans un ton différent.

En résumé, pour M. Bouvier, la fleur est une *mélodie* ; sa couleur en est la note, et son parfum, selon qu'il s'exhale plus ou moins fortement grâce à la rapidité de ses vibrations moléculaires, constitue sa gamme ; le bouquet composé est une *harmonie*. En effet, si on le met dans la main du sujet, celui-ci prend, successivement et sans s'arrêter, toutes les attitudes que chaque fleur, prise isolément, lui suggère, et cela aussi longtemps que le bouquet reste dans ses mains. La série des attitudes épuisée, le sujet recommence, comme si des exécutants reprenaient le même morceau aussitôt terminé.

Avant M. Bouvier, d'autres expérimentateurs avaient obtenu des résultats analogues.

Les Drs Bourru et Burot se servaient, au lieu de fleurs, de substances toxiques et médicamenteuses. Ainsi, d'après eux, l'essence d'anis donne l'hallucination de saltimbanques que le sujet cherche à imiter, et l'essence de menthe diluée produit chez la femme une hallucination voluptueuse.

Les expériences du Dr Dufour se rapprochent davantage de celles de M. Bouvier. Dans *Contributions à l'étude de l'hypnotisme*, il relate les effets obtenus avec les *feuilles* de valériane et de laurier-cerise.

Sous l'influence de la valériane, le sujet, paraît-il, miaule, fait le gros dos, ses doigts forment la griffe par moments ; il marche à quatre pattes, court sous les lits et les tables, joue, comme un jeune chat, avec un bouchon ou tout autre objet mobile, se roule à terre, recule et fait le gros dos quand on aboie à côté de lui. Il lèche sa main, et la passe délicatement sur ses oreilles. Si on enlève la valériane, l'enchantement cesse aussitôt.

Les effets du laurier-cerise sont tout autres. Le sujet change de physionomie ; il réfléchit, il regarde les murs : « C'est là, dit-il, qu'il faudrait mettre un Christ... » Il tombe à genoux, se frappe la poitrine, joint les mains avec componction et les élève vers le ciel dans une attitude inspirée, remue les lèvres et dit mentalement : « Notre Père, etc. »

D'après le colonel de Rochas, — qui rapporte les expériences précédentes dans son livre *les Sentiments, la Musique et le Geste*, — le laurier-cerise provoque des idées d'affection et de vénération. Il rappelle que la pythie de Delphes, lorsqu'elle montait sur son trépied, tenait un rameau de laurier à la main et une feuille de laurier entre les lèvres ; des guirlandes et des couronnes de la même plante l'environnaient.

M. Albert de Rochas — à qui je parlais des expériences de M. Bouvier, — me dit qu'il les connaissait, mais qu'il n'avait pas réussi à les reproduire. Cependant il décrit, dans le livre que je viens de citer, des expériences à peu près semblables.

« Sous l'influence de la graine d'ellébore, dit-il, Benoît (c'est le nom du sujet) distribue des conseils aux uns et aux autres et se trace à lui-même un plan d'existence. » L'essence de roses fait naître des idées amoureuses ; le bouton d'or provoque le rire ; la lavande et le benjoin, l'extase.

Quoi qu'il en soit des curieuses expériences de M. Bouvier, il serait utile, voire nécessaire, de les répéter. Comme les médecins, les artistes retireraient quelque avantage de cette étude : nul doute que la variété, la richesse et l'originalité des attitudes et des expressions ne leur fussent d'un précieux secours dans l'étude et la pratique de leurs arts.

Jacques Brieu.

Le Gérant : Gaston Mery.

Impr. Jean Gainche, 15, r. de Verneuil. Paris.
Téléphone 215-10.